

PICARDIE NATURE

N° 59

**Birdlife
International**

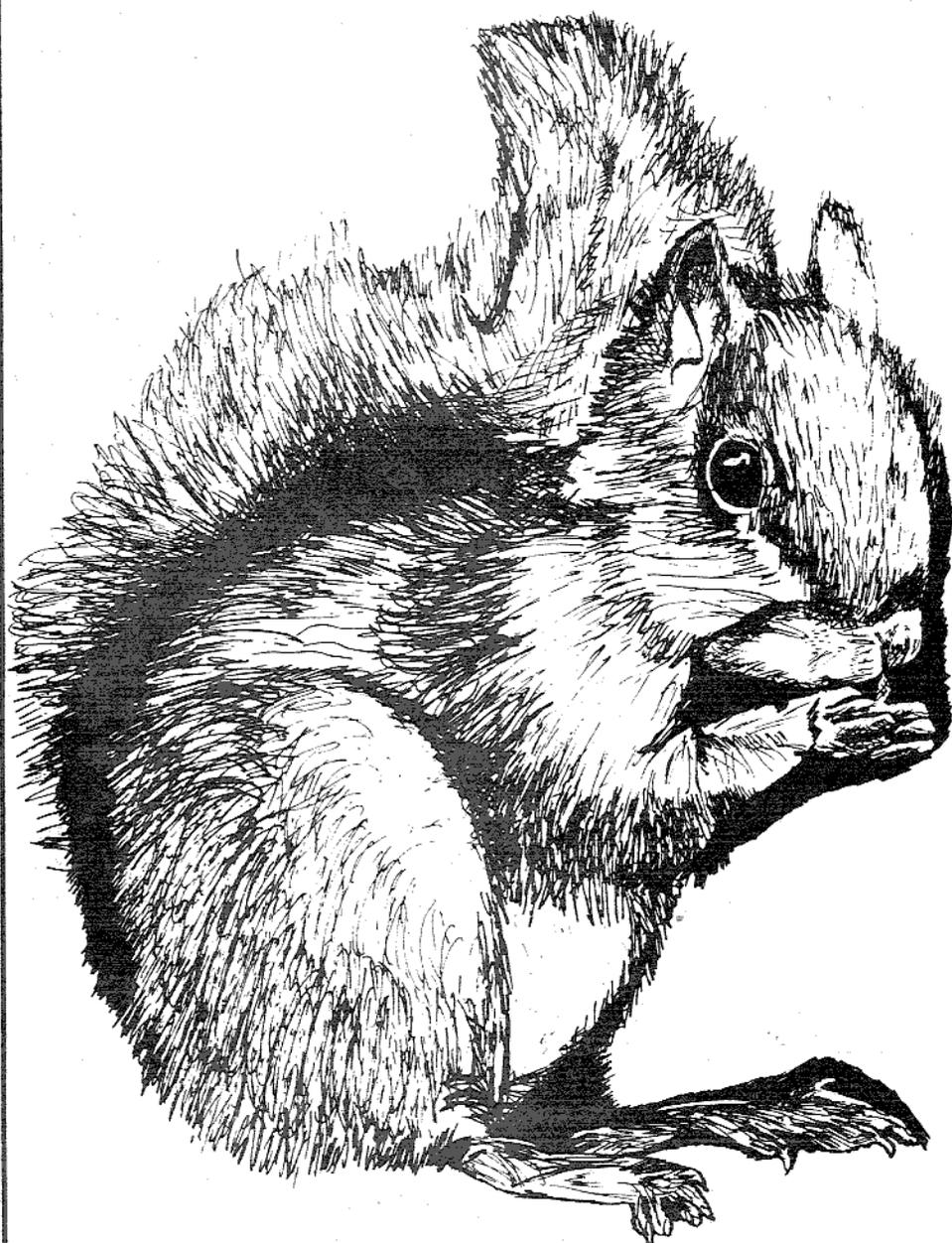
**Programme
de formation
1993**

**L'Ecureuil
roux**

**La Chouette
chevêche
en Picardie**

**Les jeunes
Chouettes
hulottes
à Amiens**

**Le baguage
en Picardie
de 1989 à 1992**





PICARDIE NATURE

revue trimestrielle
publiée par PicardieNature,
association sans but lucratif (loi 1901)

affiliée à France Nature Environnement
agrée par les ministères
de l'Environnement,
de l'Équipement
et de la Jeunesse et des Sports

siège social :
14, place Vogel Amiens

adresse postale
BP 835
80 008 AMIENS Cédex 1

tel 22 97 97 87

fax 22 92 08 72



directeur de publication
Patrick THIERY

dactylographie
Claudine CARON

mise en page
Christophe PORQUIER

photographies et illustrations
Peter MORONVALLE - Patrick THIERY
couverture : Céline HOSTEN

impression
Copie-Self-Amiens
sur papier 50 % recyclé

dépôt légal 1^{er} trimestre 1993

au sommaire

Editorial	3
Point de vue sur un livre	15
Chronique Rebelle	20
Au Calendrier	30
Sorties "Busards" 1993	32
Adhésion et Abonnement	33
Ventes - bon de commande	35

Informations

Quand passent les oiseaux	4
L'agriculture empoisonnée	5
Lancement de Birdlife International	6
L'ours est sur le point de disparaître	7
Programme de formation F.N.E.	8
Le Conseil d'Etat annule des arrêtés ministériels	11
SOS Loire Vivante	12

En Picardie

Repérage des ormes adultes dans la Somme	13
"Vos gueules les Mouettes !"	14

la Vie de notre Association

Les jeunes Chouettes hulottes à Amiens	17
Assemblée Générale du 13 mars 1993	18
Le baguage en Picardie de 1989 à 1992	19

Tribune Libre

Chasse au gibier d'eau et chasseurs	22
---	----

La Chouette chevêche est-elle
condamnée à disparaître ? p. 24

L'Écureuil roux. p. 27

Editorial

Militons pour la protection de la nature

Pendant plusieurs mois le conseil d'administration de PICARDIE - NATURE a travaillé à l'élaboration d'un document de synthèse (supplément au n° 58) destiné à dresser un bilan et à envisager des perspectives d'actions en faveur de la préservation des milieux naturels et des espèces menacés dans notre région.

Certains pourront nous reprocher ce cadre restreint, mais s'il est possible intellectuellement d'avoir une vision globale des problèmes d'environnement, il est très hasardeux - surtout pour des bénévoles - de vouloir développer simultanément des activités dans des domaines aussi différents et complexes que la politique énergétique, le traitement des déchets, les infrastructures de transport, l'urbanisme ou la biodiversité.

Parce qu'historiquement notre association s'est toujours intéressée aux milieux naturels par le biais de l'étude et de la protection des oiseaux ; parce que chaque jour des espaces sont profondément bouleversés et appauvris par l'urbanisation, les extractions de matériaux, l'agriculture intensive... et bien d'autres interventions de l'Homme ; parce que dans notre région des espèces animales et végétales se raréfient ou vont disparaître si rien ne change, nous avons décidé de nous battre pour la nature.

Militer pour la préservation des milieux naturels et la protection des espèces menacées c'est se préoccuper de la santé de notre planète et c'est avoir le souci de transmettre aux générations futures un patrimoine biologique inestimable.

Dans notre commune, notre région, en France ou dans le monde, au sein d'une association, militons pour la protection de la nature.

Patrick THIERY

Informations

Vite dit !

4X4 : Sur la bonne voie.

Une amende (3 à 6.000 F) et une confiscation temporaire du véhicule, voilà ce qui pend au nez d'un conducteur de 4X4 qui s'aventurerait dans des espaces naturels non ouverts à la circulation.

☛ extrait de *Calypso-log*, le mensuel de l'équipe COUSTEAU.
233 rue du faubourg St Honoré 75405
PARIS Cedex 08

A lire et à regarder : Les Oiseaux de John GOULD.

Cet ouvrage d'une centaine de pages regroupe quelques-uns des superbes dessins de John GOULD, cet ornithologiste et artiste, né en 1804 dans le sud de l'Angleterre, auteur de quelque 3.000 planches. Une soixantaine d'oiseaux d'Europe sont représentés dans cet ouvrage au prix modeste.

☛ Edition Bibliothèque de l'image.
(75,00 F - Prix hypermarché).

Les grandes inventions.

Il inventa la poudre à laver le linge
Le linge fut propre
Mais l'eau polluée
Ça ne fait rien se dit-il
Et il inventa la poudre à laver l'eau
L'eau de la rivière fut propre
Mais l'herbe polluée
Ça ne fait rien se dit-il
Et il inventa la poudre à laver l'herbe
L'herbe de la rivière fut propre
Mais le lit fut pollué
Ça ne fait rien se dit-il
Et il inventa la poudre à laver le lit
Le lit de la rivière fut propre
Mais la terre polluée
Ça ne fait rien se dit-il
Et il inventa la poudre à laver la terre
Et la terre fut lessivée...

P.S. Homo HIROSHIMA lave plus blanc.

Joël SADELER
(Croquis et croque-vie)

Quand passent les oiseaux...

Le pays basque est un lieu idéal pour observer les oiseaux de différentes espèces durant toute l'année.

Le col pyrénéen d'Organbidexka constitue à l'automne un fantastique point d'observation ; des millions d'oiseaux le survolent vers les pays chauds.

En hiver, remarquablement situées au pied des pyrénées, tout contre l'océan, les zones humides du littoral accueillent d'innombrables hôtes. Des échassiers, de multiples espèces de canards, de grèbes, des Grues cendrées, des oies sauvages, des busards et des petits passereaux, voici ce qui vous attend au bord des marais d'Orx, d'Hossegor, de Saint-Martin-de-Seignanx, et dans les Barthes de l'Adour.

A deux coup d'ailes, de nombreuses espèces de rapaces tels que les Vautours fauves, les milans et les buses paradent ou planent dès les beaux jours du printemps. Sur une branche de la forêt d'Iraty, les passereaux exercent tout leur talent de mélomanes.

Ces spectacles de la nature, les ornithologues de l'Association ORGANBIDEXKA COL LIBRE vous invitent à les partager en leur compagnie.

Le lieu : Vous vous installerez dans un gîte spécialement conçu pour les amoureux des oiseaux : à travers la décoration certes, mais aussi avec une bibliothèque naturaliste, des jeux, un téléviseur, magnétoscope et cassettes vidéo sur les oiseaux, des jumelles ; chez des hôtes chaleureux et sensibles aux oiseaux.

Le gîte : dans une maison basque indépendante située dans le village, 4 chambres (2 lits 140 - 4 lits 90), séjour, salon, cuisine, cheminée, salle d'eau, salle de bain, chauffage électrique, terrain clos avec salon de jardin, lave-linge.

☛ A Bussunaritz

Chez Marie et Jean-Michel HARLOUCHET
"IDIARTIA" 64220 BUSSUNARITZ

tél : 59 371250

3 Epis NN - 8 personnes

A 10 mn. de SAINT-JEAN-PIED-DE-PORT et 25 mn. du col.



L'agriculture empoisonnée

Créé en 1979 par le Professeur Hugues GONUNEL DE PONTAMEL, avec le mécénat de Coca-Cola France - nul n'est parfait - Le prix Environnement Santé Qualité de la vie, d'un montant de 150 000 Francs est décerné par un jury d'éminentes personnalités placé sous le patronage de l'Académie de médecine. Partagé, cette année, entre deux lauréats, ce prix n'a pas connu le retentissement qu'on pouvait en attendre.

L'explication tient peut-être au fait que les jurés ont fait choix courageux. Ils ont récompensé le docteur Jean-François VIEL, responsable du département information médicale du Centre Hospitalier Régional Universitaire de Besançon pour une étude sur la mortalité par cancers en milieu agricole. Jusque-là le sujet peut sembler anodin mais l'étude de sa réalisation et de ses résultats sont fort inquiétants.

Le chercheur bisontin a montré qu'à partir de statistiques de routine, comme les registres de maladies, on peut démontrer des corrélations entre certaines pathologies et les habitudes de vie ou de travail de la population. Frappé par la surmortalité des agriculteurs pour les cancers de la vessie, du pancréas, du rein et du cerveau, alors qu'en général ils souffrent moins de tumeurs que le reste des Français, le docteur VIEL a soulevé de multiples hypothèses et notamment celle de l'utilisation *larga manu* des pesticides par les paysans.

Au prix d'un véritable travail de fourmi, il a reconstitué dans 89 départements l'exposition des travailleurs ruraux aux différents produits chimiques en utilisant les chiffres de vente de ces molécules et les habitudes locales. En conclusion, il a réussi à dégager des résultats frappants. Il existe une relation statistiquement significative entre la mortalité par cancer du rein et l'exposition aux pesticides utilisées en zone de labour.

Par ailleurs, on note un lien entre les décès par tumeurs malignes de la vessie et du cerveau et l'utilisation de certains produits, dont l'énumération ressemble à une litanie en volapuk, répandus dans les vignobles.

Bien entendu la mise en cause de ces substances criminelles devra être confirmée par d'autres études. Mais de toute façon cela montre clairement qu'il faut au maximum bannir ces poisons de nos campagnes et les remplacer par des molécules naturelles moins agressives.

Il est nécessaire également que le consommateur, déjà soumis aux pollutions de la voiture, du tabac, du chauffage, des usines, se tourne vers les fruits et légumes produits par l'agriculture biologique, c'est-à-dire vierges de fongicides, pesticides ou engrais chimiques. De cette façon les risques sont limités. Sauf si..... sauf si, comme l'indique une récente enquête du magazine *50 millions de consommateurs*, sur 300 marchandises d'origine végétale, vingt présentaient des teneurs bien trop élevées en saloperies chimiques.

A qui se fier ? Nous tenterons de répondre à cette question dans un prochain numéro.

Dr PERENNA

Vite dit !



Nucléaire :

EDF devra déboursier deux milliards de francs pour réparer ou remplacer les couvercles défectueux des réacteurs. On a découvert en 1991 qu'un matériau utilisé pour certaines pièces depuis plus de vingt ans (l'Incomel 600) était victime de corrosion sous tension.

Résultat : les couvercles des cuves de plusieurs réacteurs présentent des fissures sur les manchons qui les traversent et doivent être remplacés. Pour Greenpeace, qui a publié un rapport sur ces phénomènes de fissuration, il s'agit d'un "nouvel exemple des problèmes nombreux et croissants que l'industrie nucléaire doit affronter... et qu'elle n'avait pas prévus."

voir *Le Monde* du 1/4/1993.

Greenpeace

BP 609 - 60505 Chantilly cedex



L'état des forêts européennes s'est aggravé en 1992. D'après un rapport de la commission de Bruxelles, 18,4 % des arbres présentent des signes de détérioration (perte d'aiguilles ou de feuilles supérieure de 25 % à la normale) contre 15,1 % en 1991. Globalement, les résineux sont plus atteints que les feuillus mais c'est le chêne-liège qui est l'espèce la plus endommagée (43 % d'arbres malades).



Une victoire pour la nature. Suite à la catastrophe du Braer en janvier, les ministres de l'environnement français et italien ont décidé d'interdire le passage des pétroliers dans les bouches de Bonifacio. Jusqu'alors, 5.000 navires, dont 1.800 pétroliers empruntaient ce détroit dangereux situé entre la Corse et la Sardaigne.

Vite dit !

Opération Coccinelles :
L'ASPAS lance une action "Printemps sans insecticides" incitant à reconnaître la coccinelle comme un véritable auxiliaire de l'agriculture biologique pour ses qualités reconnues d'aphidiphage*. On trouve en France 90 espèces de coccinelles parmi lesquelles la Coccinelle à 7 points est la plus répandue et la plus populaire. Néanmoins, elles sont victimes des pesticides et de leurs prédateurs naturels, et leur population se raréfie. L'ASPAS a donc décidé d'aider chaque printemps les jardiniers en leur fournissant des coccinelles pour leurs cultures. Un centre d'élevage a été créé et celui-ci a pour but d'introduire, ou réintroduire, en milieu naturel nécessairement non traité chimiquement, des animaux sains pour qu'ils effectuent leur "travail" de prédateur, le plus tôt possible dans la saison.

*Aphidiphage : se nourrissant de pucerons.

Renseignements et commande de coccinelles :
ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages et du patrimoine naturel)
BP 34, F 26 270, LORIOL
tel : 75 62 64 86
fax 75 62 66 00



PROTECTION DES OISEAUX

Lancement de BirdLife International

Nous sommes heureux de vous donner les toutes dernières nouvelles sur la réorganisation de l'International Council for Bird Preservation (ICBP). Cette organisation mondiale de conservation des oiseaux, forte de plusieurs millions de membres, se restructure avec dorénavant un représentant officiel dans chaque pays, à l'image d'organisations telles que Greenpeace, WWF, Les Amis de la Terre.

Cette nouvelle organisation non gouvernementale porte le nom de : **BIRDLIFE INTERNATIONAL**, et la **LPO** est le représentant français.

Le maintien de la biodiversité est notre souci à tous. A travers BirdLife International, nous aurons la possibilité de contribuer à cet enjeu mondial et nous sommes persuadés que nous pourrions compter sur vous pour le soutenir.

Le mouvement international de protection des oiseaux

Au début de ce siècle, il existait relativement peu d'organisations nationales de protection de la nature, et encore moins ayant un caractère international. En 1992, quelques personnes motivées, ayant conscience du besoin de coopération internationale dans le domaine de la conservation de la nature, se sont regroupées et ont créé le Conseil International pour la Protection des Oiseaux (CIPO). Les membres fondateurs reconnaissent l'intérêt d'échanger informations et idées dans le cadre d'un organisme fédérateur et la nécessité de trouver une réponse internationale à de nombreux problèmes de conservation de la nature.

Depuis 70 ans, l'organisation et son réseau ont connu une forte croissance. Pendant cette période, le Conseil International pour la Protection des Oiseaux s'adapta à un monde en perpétuelle évolution. Un programme de recherche fut mis au point pour établir, sur une base scientifique, l'identification des priorités mondiales de conservation des oiseaux. Un programme d'actions sur le terrain fut développé afin de répondre à ces priorités, avec un vaste éventail d'activités, indicateur de la complexité des relations entre la conservation de la nature et l'environnement socio-économique.

Aujourd'hui, une action efficace pour résoudre les problèmes d'environnement doit avoir une dimension mondiale et non plus seulement nationale. C'est dans le cadre de ces réflexions que le Conseil International pour la Protection des Oiseaux est devenu BirdLife International. Le besoin de trouver une réponse internationale forte et coordonnée, face aux défis posés par la sauvegarde du patrimoine naturel, exige des organisations nationales de conservation de la nature qu'elles agissent ensemble, en regroupant les connaissances et l'expertise de personnes compétentes du monde entier.

BirdLife International

32 Cambridge Road, Girton, Cambridge CB 0PJ UK

LPO

La Corderie Royale - BP 263 - 17305 Rochefort cedex

Tél 46.82.13.34. - Fax 46.83.95.86



CRI D'ALERTE

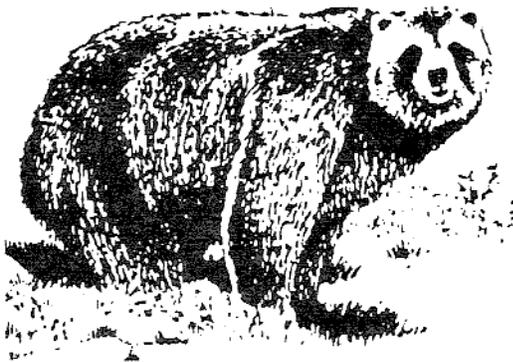
L'ours est sur le point de disparaître en France !

Il n'en reste qu'une dizaine. Aidez le WWF à sauver les derniers ours bruns des Pyrénées.

La fin d'un géant

La situation actuelle de l'ours en Europe est le résultat d'une longue destruction par l'homme. D'abord refoulés des plaines vers les parties montagneuses les plus sauvages, les ours ont peu à peu disparu de la plupart des montagnes.

En France, les ours bruns ont été massacrés jusqu'au dernier dans les Vosges et le Massif central au début du 19^{ème} siècle, puis dans le Jura, et enfin dans les Alpes en 1935. Il reste, dans les Pyrénées, une dizaine de rescapés, qui ont survécu aux braconniers et aux tentatives d'empoisonnement, et se terrent au fin fond des forêts.

**Son dernier refuge : les Pyrénées**

Les montagnes pyrénéennes offrent encore des étendues sauvages peu fréquentées par l'Homme. Elles abritent les quelques ours bruns qui vivent encore en France.

L'ours : un animal pacifique et craintif

L'image populaire de l'ours agressif et féroce, s'attaquant à l'Homme, doit beaucoup à l'imagination. L'ours brun est en réalité un animal plutôt calme et débonnaire. Il est principalement végétarien, et se nourrit de racines, de tubercules, d'herbe qu'il broute comme une vache, de fruits à l'automne, de vers, d'insectes et éventuellement, d'animaux morts lorsqu'il en trouve.

Il lui arrive occasionnellement de s'attaquer à une brebis. Pendant l'hiver, il se réfugie dans sa tanière. c'est là que l'ourse met au monde un ou

deux minuscule oursons. Les bébés ours attendent la grande sortie du printemps, blottis contre leur mère. Alors, commence pour eux une longue période de jeux et d'apprentissage de la vie.

Sa survie en France est gravement menacée

Aujourd'hui, les derniers ours français sont extrêmement menacés. Le Parc National des Pyrénées devait à l'origine les abriter. En réalité, ils vivent presque tous à l'extérieur de ses limites. En 1991, le Conseil de l'Europe a retiré au parc son diplôme européen, sanctionnant ainsi l'échec de la France dans la protection de l'ours.

L'ours, directement exposé à l'irresponsabilité des hommes, est le symbole de la vie sauvage en danger. Il est le dernier rempart contre l'invasion et la destruction de la nature par le béton et le bitume. Aussi, si nous voulons conserver ce véritable monument du patrimoine naturel français, il est urgent de prendre enfin des mesures efficaces afin d'assurer sa survie. C'est pourquoi WWF se bat pour la création d'un sanctuaire protégé de 6 500 ha vital pour les ours dans les Pyrénées, et contribue au maintien de l'activité pastorale.

Voici comment vous pouvez nous aider à sauver les derniers ours existants encore en France

Le WWF lutte activement pour la protection de l'ours. Il mène une grande campagne de sensibilisation en France, et plus particulièrement auprès des habitants des Pyrénées et des bergers qui fréquentent les zones à ours.

Aujourd'hui pour réussir à sauver les derniers ours de France, votre soutien est indispensable. Vous pouvez agir avec le WWF, qui demande la réglementation de la chasse et l'interdiction de toute nouvelle route ou piste forestière dans les zones où vivent les ours.

Il est de notre devoir à tous d'offrir à la dizaine d'ours existant encore dans les Pyrénées, un territoire protégé où il pourront vivre, se nourrir convenablement et mettre au monde leurs petits, sans être inquiétés.

D'avance, merci pour votre soutien

 WWF France - Fond Mondial pour la Nature
151 bd de la Reine - 78000 VERSAILLES



Programme de Formation

France Nature Environnement

Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature
Association reconnue d'utilité publique



siège social et service Communication : 57 rue Cuvier - 75231 Paris cedex 05
tel (1) 43.36.79.95

siège administratif : 33, rue de la Brèche-aux-loups - 75 012 Paris
tel (1) 44 68 90 00

L'une des missions de France Nature Environnement consiste à organiser des stages de formation destinés aux associations, avec, cette année, l'aide des Ministères de l'Environnement, de l'Agriculture et de la Forêt, de l'Équipement et du Fonds National de la Vie Associative.

À l'heure où de plus en plus d'acteurs socio-économiques ne cessent de prôner l'importance de l'environnement, la force associative reste l'un des moyens les plus sûrs pour agir en faveur de l'environnement et de participer ainsi à la vie de la cité. Mais rien ne s'improvise ! Savoir faire et faire savoir sont les fruits d'un apprentissage constant.

Ce dixième plan de formation 1993 insiste sur la protection des paysages, la ville et l'environnement urbain (déchets - transports), la recherche de bénévoles actifs, la formation à l'accueil, la négociation et le partenariat avec les collectivités et les administrations, la communication, et, bien sûr, la nouvelle donne européenne.

Faites connaître ce programme de formation autour de vous car nous souhaiterions ouvrir nos formations à un nombre toujours plus grand de personnes.

Nous remercions les Ministères de l'Environnement, de la Jeunesse et des Sports, de l'Agriculture, de l'Équipement.

Ce programme a reçu l'agrément de nos partenaires ministériels.

n°1 : Recherche de ressources - Sponsoring

novembre - Strasbourg

Constitution et mise en place d'un dossier technique de sélection des entreprises, prospection, prise de rendez-vous, approche de la négociation, sensibilisation à la notion de partenariat, dossier de presse.

n°2 : Mieux agir en justice pour protéger la nature

décembre - Strasbourg

Les associations et le droit de l'environnement. Le contentieux administratif et le contentieux civil. Le contentieux pénal. Comment rédiger un recours ? Petites astuces à connaître, formes et délais à respecter.

Études de cas.

n°3 : Agriculture et Environnement en Aquitaine

20-21 nov. - Bordeaux

Le contexte juridique, économique et international. La Politique Agricole Commune. Évolution et aspects de l'agriculture en Aquitaine. Quelles alternatives possibles ?

n°4 : Collectivités territoriales et environnement

16-17 oct. - Bordeaux

La problématique générale : décentralisation et environnement. Le département de la Gironde, la région Aquitaine et l'environnement. Une action interdépartementale : EPIDOR. Rôle et attentes des associations.

n°5 : Des retraités pour la protection de la nature

20 au 23 sept. - Pays de Tronçais

Motiver des retraités disponibles pour accueillir le public, tenir des permanences, accompagner des randonnées. Connaissance des mesures de protection et des principaux textes de lois.

n°6 : Stratégie pour recruter des bénévoles

20-21 nov. - Caen

Les lieux ressources par le biais du monde associatif, des partenaires institutionnels. Les compétences acquises et celles à acquérir. La notion d'engagement et d'obligation.

Formation de cadres bénévoles pour les clubs nature de jeunes

n°7 : 22-23 mai - Haute Garonne (40 km de Toulouse)

n°8 : 23-24 oct. - Parc de Sevran

Développer l'éducation à l'environnement dans le cadre associatif, démarche de découverte du milieu, mise en place et réalisation d'un projet

n°9 : Organisation d'une association

octobre - Besançon

Pour connaître les formalités, les demandes administratives, les structures et l'organisation nécessaires à mettre en place pour lutter efficacement et rapidement contre les dégradations portées à l'environnement.

n°10 : Sensibiliser les élus et les administrations au problème des décharges.

octobre - Besançon

Comment faire pour supprimer une décharge sauvage ? Législation, différents types de décharges, négociations et actions contentieuses, techniques de résorption et rôle des associations.

n° 11 : Une législation pour sauvegarder les paysages.

2-3 octobre - Montpellier.

Comprendre la législation, l'utiliser pour une meilleure protection des sites et paysages. Le rôle de la commission Départementale des Sites, des commissions régionales (sites et Patrimoine Historique, Archéologie et Ethnologique).

n° 12 : Les associations et les Commissions institutionnelles

20-21 novembre - Toulouse.

Pour aider les représentants associatifs à assurer au mieux leur mandat, à réfléchir aux enjeux auxquels ils sont confrontés et aux moyens dont ils disposent.

n°13 : Les outils de gestion globale de l'eau.

18-19 septembre - Toulouse

Pour mieux connaître les outils de concertation mis en place dans le cadre de la nouvelle loi sur l'eau et rendre les représentants des associations plus opérationnels. Contrats de rivière, S.A.G.E., aménagements sur les voies d'eau.

n° 14 : Droit communautaire, droit interne et environnement

16-17 octobre - Toulouse

Pour mieux cerner les innovations du droit communautaire dans le domaine de l'environnement, voir comment il se traduit en droit interne. Des exemples touchant la faune, les milieux naturels, l'eau. Actions à mener en cas de non respect.

n°15 : Transports linéaires et environnement

1-2 octobre - Aix en Provence

Pour une formation des associatifs à l'examen des grands projets soumis à enquête publique et à la concertation locale. Données techniques, économiques et juridiques des transports routiers et ferrés, enjeux sociaux et économiques, répercussions prospectives sur l'environnement, étude de cas.

n°16 : S'informer et communiquer sur les déchets

20-21 novembre - Aix en Provence

Pour permettre aux associatifs de devenir des partenaires à part entière dans la gestion globale des déchets. Mieux connaître les sources d'information, échanger des expériences pilotes de communication sur les déchets, étudier l'aspect psychologique, sociologique et comportemental de la population face aux déchets.

Modalités

.Personnes concernées

Les responsables ou futurs responsables associatifs élus ou permanents ; les DIREN ; les élus ; et toute autre personne intéressée par les thèmes proposés.

.Tarifs

-Pour les associatifs :

droit d'inscription : 100 F. Les frais de stage sont pris en charge par les associations organisatrices. Les frais de repas, d'hébergement et partiellement de déplacement, sont à prévoir par les stagiaires.

Pour les non associatifs :

s'informer auprès des Associations organisatrices. (voir liste-répertoire p.10).

.Renseignements, inscriptions...

Les indications de ce programme sont succinctes, les dates indiquées doivent parfois être reportées. Le contenu et le déroulement du stage vous seront communiqués par les associations organisatrices. Ce sont elles qui enregistreront votre inscription. Prenez donc tous renseignements auprès d'elles en téléphonant au numéro indiqué sur la liste-répertoire.



n°19 : Concevoir des aménagements pédagogiques :

zones humides

juin - Annecy

La compétence des associations au service des communes. Comment augmenter la diversité biologique d'un étang et permettre son accès au public ? Comment répondre favorablement à la demande de collectivités qui souhaitent protéger, aménager et faire connaître leurs zones humides ?

n°20 : Concevoir des aménagement pédagogiques :

le jardin alpin

juin - Annecy

L'évolution du tourisme en montagne vers l'initiation du public à la connaissance d'une flore riche mais menacée d'appauvrissement. Le concept de collection remplacé par une démarche plus pédagogique.

n°21 : Formation d'animateurs : lecture de paysage

24-25 septembre - Vercors (Isère)

Démarche d'approche et d'analyse de paysage, transcription de cette démarche en termes pédagogiques, c'est la double préoccupation de cette session qu'il s'agisse de paysage urbain ou rural.

n°22 : Formation d'animateurs :

approche pédagogique de la botanique

4-5 juin - Trièves (Isère)

Comment une science complexe comme la botanique peut-elle être enseignée à des jeunes, de la maternelle au collège. Sorties d'observation, exposés théoriques, méthodes pédagogiques.

Des retraités pour la protection de la nature

n°23 : *juin - Bourg St Maurice*

n°24 : *14-28 septembre - Mauriac*

Motiver des retraités disponibles pour accueillir le public, tenir des permanences, accompagner des randonnées. Connaissance des mesures de protection et des principaux textes de lois.

n°25 : La filière bois au service du développement local

juin - Queyras

Quels sont les facteurs qui favorisent une valorisation locale ? Quelle est cette valeur ajoutée et quels sont les emplois induits ? Comment cette valorisation locale peut-elle être bénéfique pour la forêt ? Comment le développement local peut-il s'opérer sans nuire à l'environnement ? Autant d'interrogations mêlant économie et écologie traitées dans cette session.

n°26 : Les arbres d'alignement

novembre - Vaucluse

Situation des alignements, plan de gestion des arbres d'alignement et urbains, élagage, choix des essences, entretien, expériences pilotes, plantations des bords de route, rapport Reverdy.

n° 27 : Sylviculture et conservation de la biodiversité

septembre - Lorraine

Bilan des travaux menés en France sur l'inventaire faunistique et floristique des forêts en particulier le travail mené en Lorraine sur une forêt de plaine. Comment inventorier ces richesses, quelles sont les relations entre ces richesses et la sylviculture ?

1 / 2 : Alsace Nature

17 rue du Général Zimmer

67 000 Strasbourg

88 37 07 58

3 / 4 : Aquitaine-Alternatives

3 rue de Tausia 33800 Bordeaux

56 91 33 99

5 : Conservatoire des sites de l'Allier

Mairie - 03500 Moneta-sur -Allier

70 66 63 72

6 : CREPAN

17 avenue de Tourville 14000 Caen

31 95 11 89

7 / 8 : FCPN

La maison des CPN

08240 Boul't-aux-Bois

24 30 21 90

9 / 10 : CPEPESC

3 rue Beauregard 25000 Besançon

81 83 66 71

11 : CLAPE-LR

16 rue Ferdinand Fabre

34000 Montpellier

67 79 77 50

12 / 13 / 14 : UMINATE

14 rue de Tivoli

31068 Toulouse cedex

61 33 50 88

15 / 16 : URVN

Maison de la Vie Associative

Le Ligourès

Place Romée de Villeneuve

Encagnane

13090 Aix en Provence

42 17 97 86

19 / 20 : FRAPNA (Haute Savoie)

58 avenue de Genève

74000 Annecy

50 67 37 34

21 / 22 : FRAPNA (Isère)

5 place Bir Hakeim 38000 Grenoble

76 42 64 08

23 / 24 : Renouveau

2 rue Trésorerie 73023 Chambéry cedex

79 75 75 75

25 / 26 / 27 : SOLAGRO

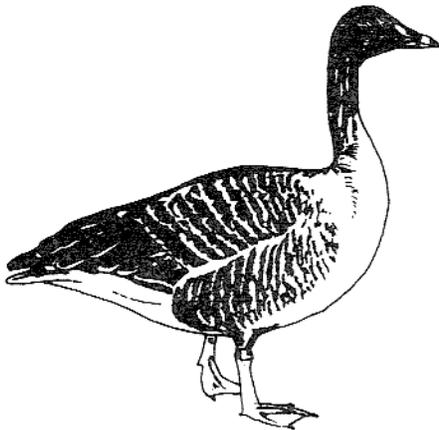
40 rue Beau site 31500 Toulouse

61 59 56 16

JUSTICE

Le Conseil d'Etat annule des arrêtés ministériels concernant l'ouverture de la chasse au gibier d'eau !

Par deux arrêtés du 12 mars 1993, le Conseil d'Etat vient d'annuler les arrêtés du Ministre de l'Environnement concernant l'ouverture anticipée de la chasse au gibier d'eau, pris pour les départements de Charente-Maritime et Gironde - saison de chasse 89/90. La Haute juridiction administrative condamne ainsi la chasse au 15 juillet sur le domaine public maritime, pour toutes les espèces d'oiseaux d'eau marins et sanctionne globalement la chasse pratiquée à l'intérieur des terres quelles que soient les dates choisies par le ministre : 15 juillet (en bordure des étangs...), 29 juillet (fleuves, rivières, canaux... sauf canards plongeurs et rallidés) et même le 12 août (autres espèces de gibier d'eau).



Ces décisions sont intervenues sur recours de la LPO, qui, (comme elle le fait chaque année depuis 1987), attaque les arrêtés ministériels parce qu'ils ouvrent la chasse dès la mi-juillet, alors que de nombreux oiseaux sont incapables de voler : jeunes encore non volants ou adultes en état de mue !

Rappelons, à cet effet, que la France est le seul pays de la Communauté européenne à autoriser la chasse des oiseaux d'eau (limicoles et canards) dès le mois de juillet. Précédant d'un mois les autres pays de l'Europe du sud (Portugal, Italie, Grèce), notre pays connaît la période de chasse la plus longue de l'Europe de l'Ouest : ouverture la plus précoce (mi-juillet), fermeture la plus tardive (28 février) ! on chasse ainsi en France plus de 200 jours par an... !

Pour assurer la survie et conservation des oiseaux d'eau et migrateurs, la LPO et les associations de protection de la Nature souhaitent que la chasse respecte quelques règles élémentaires et se mette en conformité avec la réglementation européenne et les réalités biologiques des espèces : notamment que la chasse soit interdite pendant la période de reproduction ou de dépendance des oiseaux.

De plus, à cette époque de l'été, d'autres espèces, elles protégées, et aux cycles de reproduction plus tardifs, (Butors, Tadornes, Râles, Hérons, Busards...) sont exposées au dérangement lié à l'action de chasse et subissent, elles aussi, les effets pervers de l'ouverture anticipée (mortalité de jeunes, échec de la reproduction...).

En sanctionnant la chasse en juillet, le Conseil d'Etat fait donc droit à la demande de la LPO, considérant que les zones concernées par la chasse d'été sont fréquentées par des oiseaux d'eau encore au stade de la reproduction ou de la dépendance et qu'en conséquence les arrêtés jugés illégaux encourent l'annulation.

La LPO est désormais dans l'attente d'autres résultats qui, probablement proches de ceux-ci, concernent les saisons de chasse postérieures 90/91, 91/92, 92/93, et pour lesquelles le Ministre avait pris des arrêtés similaires d'ouverture précoce de la chasse au gibier d'eau.

La LPO, rappellera, en temps voulu, au nouveau Ministre de l'Environnement, la teneur des récentes jurisprudences afin qu'il s'en soucie lorsqu'il prendra les prochains arrêtés d'ouverture de la chasse au gibier d'eau, au mois de juin 1993 !

☛ *Ligue pour la Protection des Oiseaux*

La corderie royale - BP 263 - 17305 ROCHEFORT CEDEX

Vite dit !

Autoroutes, Assez ! Pour une autre politique européenne des transports. La campagne initiée par France Nature Environnement en coopération avec la FNAUT au printemps 1992 suit son cours. Plusieurs des manifestations et actions qui se sont développées ont servi de points de rassemblement national et européen : Grenoble et le col du Fau, la vallée d'Aspe, Arras.

Cette année, une première grande manifestation franco-suisse et européenne se tiendra à Thonon (Haute-Savoie) le samedi 15 mai. Elle sera notamment l'occasion de dénoncer l'inutilité du projet d'autoute du Sud-Léman (Transchablaisienne).

De plus, FNE et la FNAUT ont décidé de relancer le Comité National contre les Excès du Programme Autoroutier (CNEPA) au début de cette année.

☛ FNE (France Nature Environnement)
33, rue de la Brèche-aux-Loups, 750 012 Paris
tel (1) 44.68.90.00

☛ FNAUT (Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports)
32, rue Raymond Losserand, 75 014 Paris
tel (1) 43.35.02.83

Bravo...

...au magazine Grand Air pour sa formule d'abonnement originale, permettant d'effectuer du même coup un don à une association internationale (Greenpeace, Médecins Sans Frontières, Robin des Bois, WWF, Amnesty International, etc.).

Nous ne remercions pas...

...les concepteurs de la future Bibliothèque de France, pour laquelle il est prévu d'utiliser du bois exotique à des fins décoratives. 600 Tabebuia provenant d'Amazonie seront nécessaires, or ces arbres sont peu nombreux à l'hectare et il faut multiplier les pistes et les défrichages pour obtenir suffisamment de troncs. Sans doute ces messieurs ignorent-ils que la Conférence de Rio a eu lieu !

SOUTIEN

SOS Loire Vivante



Votre ne se porte pas trop mal. Par contre, ce sont-les qui ne vont pas bien. A

cause des , des

et puis aussi des , de l'

et des . Si cela continue, il n'y aura bientôt plus

aucun , plus aucune , plus

aucune , plus d' . Plus de rivières,

juste des tristes, plein de

Un avenir très sombre,

dont personne ne veut surtout pas nos

Alors, pour aider à ce monde malade, faites nous

un petit , un gros

Soutenez SOS LOIRE VIVANTE !

NOM, Prénom _____

Adresse _____

J'adhère Je soutiens
Je souscris pour la restauration de la ferme de Bonnefond (incendie volontaire de notre local)
50F 100F 150F 200F 300F Autre

Chèque à établir à l'ordre de SOS Loire Vivante 8 rue Crozatier 43 000 Le Puy-en-Velay
Banque Française du Crédit Coopératif Compte N°21021688102

En Picardie

Participez au repérage des ormes adultes dans le département de la Somme

Inventaire organisé par le CEMAGREF
Division Amélioration Génétique et Pépinières Forestières
Domaines des Barres 45290 NOGENT-SUR-VERNISSON

avec la collaboration des organismes forestiers
et des associations de protection de l'environnement

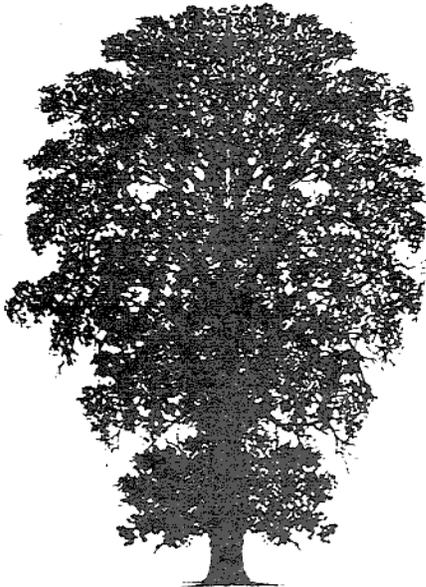
Les ormes sont victimes d'une grave maladie, due à un champignon et propagée par des insectes. Le CEMAGREF et l'INRA mènent actuellement des recherches pour conserver les ressources génétiques des populations locales d'ormes et sélectionner des individus éventuellement tolérants à la maladie.

Si vous connaissez un ou plusieurs ormes adultes (de plus de 15 cm de diamètre à 1,30 m), encore vigoureux, veuillez compléter cette fiche et l'adresser à l'Association PICARDIE-NATURE.

Les renseignements que vous fournirez permettront de dresser un inventaire des ressources actuelles et de prélever des boutures pour la constitution de plantations conservatoires.

Découpez ou recopiez la fiche ci-jointe et adressez-là à :

PICARDIE-NATURE
B.P. 835 - 80008 AMIENS Cedex 01



	Repérage des Ormes Adultes département de la Somme
	<i>LOCALISATION du ou des ormes :</i> commune : _____ lieu-dit ou parcelle forestière ou adresse : _____ _____
	<i>ENVIRONNEMENT :</i> jardin ou parc privé <input type="checkbox"/> forêt ou bois <input type="checkbox"/> parc public <input type="checkbox"/> pré <input type="checkbox"/> alignement en ville <input type="checkbox"/> haie <input type="checkbox"/> bord de route <input type="checkbox"/>
	<i>ETAT SANITAIRE :</i> Indiquez le nombre d'arbres adultes sains ou peu dépérissants dépérissants
	<i>DIAMETRE à 1,30 m :</i> 15 à 30 cm plus de 30 cm
	<i>VOTRE NOM ET VOTRE ADRESSE :</i>
	<i>PROPRIETAIRE OU PERSONNE A CONTACTER</i> <i>EN CAS DE VISITE :</i>

Ceux qui crient "Vos Gueules les Mouettes" gagneraient à mieux les connaître

Une approche scientifique sur la MOUETTE RIEUSE
de François SUEUR, Ornithologue,
Responsable associatif en Picardie et Spécialiste des Laridés
Photos de J.F. Arcanger, P. Chefson, Communimages, C. Nardin, P. Petit

Bon de commande

à retourner, accompagné de votre règlement à :

Eveil Nature et Sciences, 10 rue Goulebenèze 16710 Saint Yrieix

Nom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

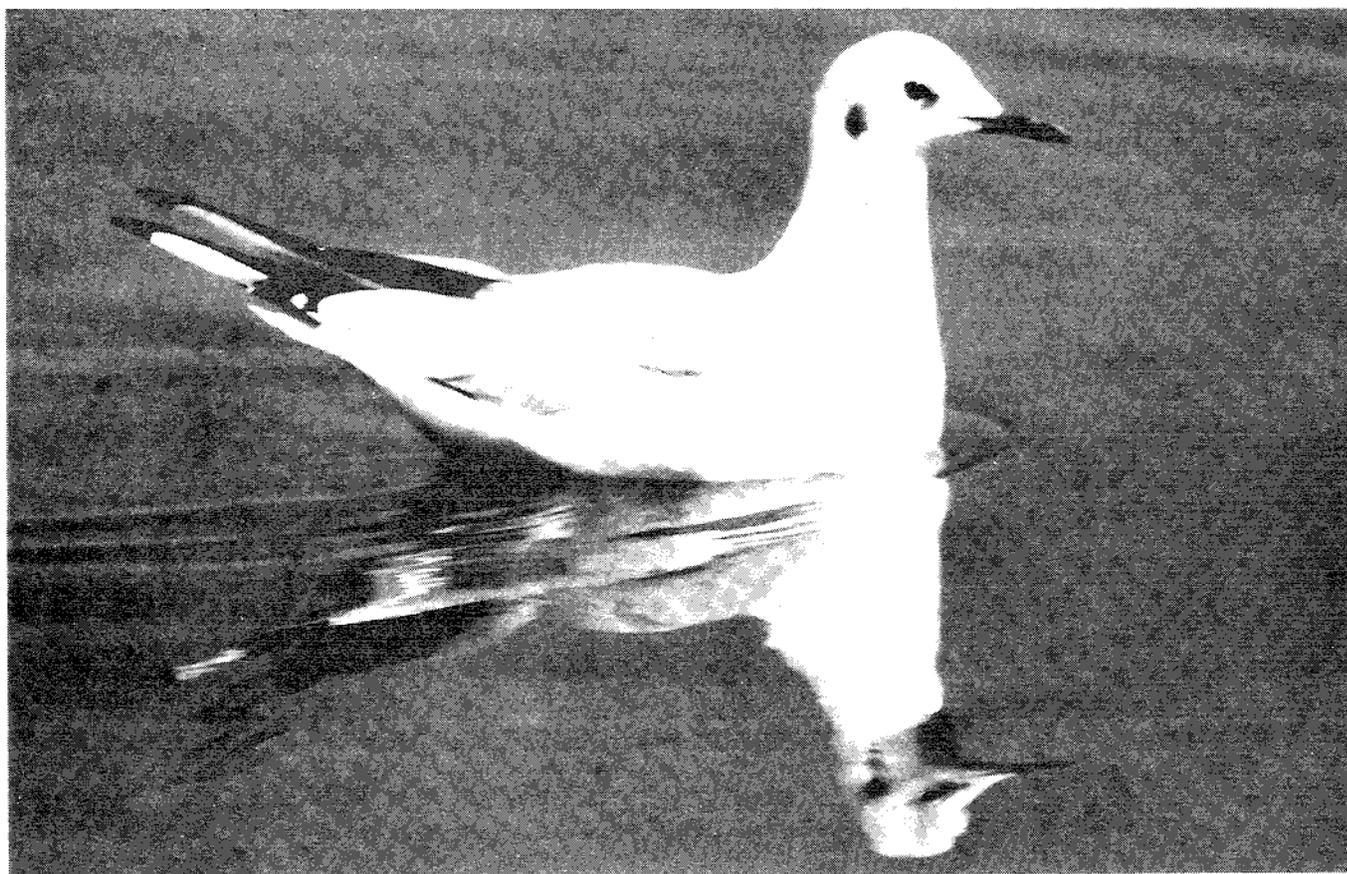
Téléphone : _____ Fax : _____

Je commande 1 livre "La Mouette Rieuse" pour 70 Francs

Je commande 2 livres "La Mouette Rieuse" pour... 133 Francs

Rajouter forfait frais de port et emballage +20 Francs

Ci joint chèque bancaire à l'ordre d' "Eveil Nature et Sciences"



Point de vue sur un livre

Une nouvelle rubrique

PICARDIE-NATURE se propose d'attirer de temps en temps l'attention sur un livre d'écologie, cette nouvelle "maîtresse" de l'humanité. L'apparition d'une telle chronique ici peut sembler étrange et pourtant il y a quelques raisons.

Les associations de protection ⁽¹⁾ de la nature voient évoluer leur rôle au point de faire front aux gouvernements (les O.N.G. comme on dit ⁽²⁾) : elles sont entraînées -le voulant ou non- dans un tourbillon imprévu puisque parfois même des hommes politiques y puisent sommairement et rapidement quelques idées pour se mettre au goût du jour. Elles risquent alors d'accumuler sur leur dos les défauts du militantisme dont on a fort bien décrit les exagérations dans le monde politique ou syndical et même religieux.

Il convient donc de conserver une certaine sérénité et hauteur de vue et par conséquent d'éclairer sa lanterne, parce que l'équilibre est délicat entre des buts qui sont divergents : amour de la nature d'une part et sa défense d'autre part dans les rouages complexes de la société actuelle.

Or le livre reste la meilleure source de réflexion. Quiconque a apporté un point de vue nouveau en science ou en technique et même en art -VAN-GOGH avait lu les grands philosophes- avoue à un instant ou à un autre avoir lu énormément sur la question : c'est vrai des explorateurs polaires et des savants, des autodidactes comme Nicole VILOTEAU ou des journalistes comme Diane ACKERMAN par exemple : "je lis donc tout ce que je peux -ouvrages scientifiques, folkloriques, romans, n'importe quoi... (la nuit des baleines) car il faut porter en soi la connaissance si on veut rapporter la connaissance chez soi".

L'exemple des études d'impact est frappant : elles commencent souvent par une recherche bibliographique qui est déjà très éclairante et contribue à bien "situer" le problème.

Les livres sont des sources de réconfort ou des guides intellectuels irremplaçables : quelle est la saveur de ce "voyage en terre du Brésil" de Jean de TERY édité en 1578 que MONTAIGNE méditait et que LEVI-STRAUSS ⁽³⁾ emporte encore de nos jours dans sa poche comme bréviaire. Enfin il est bon d'avoir un livre dans son sac même pour une simple sortie de terrain : cela permet soit de patienter calmement devant les contretemps ou mieux de découvrir ou relire des textes dans une ambiance qui vous les rend plus sensibles : Théodore MONOD en est un très vivant exemple.

Le titre de la chronique est volontairement subjectif, car comme le disait MONTAIGNE en termes plus élégants : l'auteur ne fait que la moitié du livre et c'est le lecteur qui fait l'autre moitié. Par conséquent l'opinion exprimée ici, plus que partout ailleurs, ne saurait engager l'association.

Joseph HERBET

(1) J'emploie toujours cette désignation avec appréhension : il s'agit en fait de sauvegarder l'Homme qui a besoin de la nature. En elle-même la nature n'a pas besoin d'être protégée, mais maintenant cette conception est de plus en plus facilement admise au moins parmi nous, conservons-la donc.

(2) Organisations Non Gouvernementales

(3) Ethnologue, de l'Académie Française.

Les pionniers de l'écologie

Donald WORSTER

(Edition Sang de la Terre, collection la pensée écologique 1992 - 412 pages format 21 X14)

Les ouvrages de langue française consacrés à l'histoire de l'écologie sont rares ou n'éclairent qu'une partie du sujet : cela s'explique en partie par l'absence de la France dans l'élaboration de cette science. D'où l'intérêt de ce livre.

Donald WORSTER, professeur à l'université de Brauders (Massachussets) raconte l'histoire de l'écologie avant même l'invention du mot puisqu'il retrace le portrait de ces pionniers depuis 1750. Il aurait même pu remonter plus loin puisque depuis 25 siècles des auteurs, tel HERACLITE, ont pressenti cette liaison "entre la santé de l'Homme et celle de la Terre".

L'auteur conduit parallèlement l'évolution des idées et des théories et la biographie de leurs auteurs : un très grand nombre de noms sont cités : d'où une histoire très vivante.

Il commence par l'écologie arcadienne dont le plus illustre représentant est un instituteur londonien : G. WHITE. Cette conception évoque une vision champêtre de l'Homme dans la nature comme l'Arcadie était autrefois le pays du bonheur calme et serein.

Lui succède le philosophe américain Henri David THOREAU présenté comme le représentant le plus affirmé de l'écologie romantique, lui qui assurait que l'Homme ne peut trouver sa véritable personnalité que s'il a l'occasion de réfléchir souvent dans le calme de la nature sauvage.

Puis la théorie de la lutte pour la vie selon la conception de DARWIN ou l'écologie pessimiste est largement développée, mais en semant un doute sur l'importance exagérée qu'on lui a accordée.

Enfin est abordée l'écologie "morale" ou "éthique" qui, sous l'influence de l'école de Chicago se tourne vers une "harmonisation" de notre civilisation de la machine avec la Terre, dont elle tire sa subsistance mais qui court maintenant le risque d'être elle-même supplantée par le positivisme à tout crin de la bioéconomie.

Pour l'auteur qui reste strictement sur le plan historique, "l'écologiste, est peut-être le dernier en date parmi les prophètes de la Science, qui offrira un programme révolutionnaire".

Très riche bibliographie surtout de titres anglais.

Ce livre a déjà connu aux U.S.A. et en Angleterre un très grand succès.

Joseph HERBET.

La Vie de notre Association

Les jeunes Chouettes hulottes à Amiens



Le 15 mars dernier un habitant de la rue Jean Jaurès, près de la Hotoie nous a confié une jeune Chouette hulotte qu'il venait de trouver blottie dans l'encoignure de sa porte de garage.

Cette découverte renouait avec une longue tradition puisque les premières Chouettes hulottes en duvet que nous avons soignées ont été trouvées en Mars 1983 dans cette même rue. Elles étaient quatre, trouvées respectivement le 29 mars, le 31 mars et le 6 avril.

Selon Paul GEROUDET, c'est à cinq semaines que les jeunes, déjà bien plumés sortent du nid ; ajoutez à cela 28 jours d'incubation, on peut donc situer la date de ponte aux environ du 11 janvier.

Cette date assez précoce peut s'expliquer par la clémence de l'hiver 1992 - 1993 qui a dû procurer aux parents une nourriture abondante. Toutefois elle n'est pas la plus précoce si on se réfère au tableau suivant

Découvertes de Chouettes hulottes en duvet à Amiens

DATE	LIEU	RELACHER A SAVEUSE
29 mars 1983	rue Jean Jaurès (la Hotoie)	2 juin
31 mars 1983	rue Jean Jaurès (la Hotoie)	2 juin
31 mars 1983	rue Jean Jaurès (la Hotoie)	2 juin
6 avril 1983	rue Jean Jaurès (la Hotoie)	2 juin
19 février 1984	rue Jean Jaurès (la Hotoie)	1er mai
27 février 1984	rue Jean Jaurès (la Hotoie)	1er mai
20 mai 1986	jardins de la Préfecture	27 août (émancipation difficile)
29 mai 1986	rue Dijon (Sainte-Anne)	28 juin
4 mai 1987	Boulevard Pont-Noyelles (St Acheul)	26 juin
15 avril 1988	rue Gribeauval (Sainte-Anne)	9 juin-retrouvée noyée dans un bac à eau
27 avril 1988	Boulevard de Pont-Noyelles	14 juin
3 mars 1989	rue Jean Jaurès	30 avril
6 mars 1989	rue Jean Jaurès	30 avril
16 mars 1989	rue Jean Jaurès	30 avril
13 mars 1990	rue Jean Jaurès	5 mai
4 mars 1991	rue Jean Jaurès	15 avril
9 mars 1991	rue Jean Jaurès	15 avril
11 mars 1991	rue Jean Jaurès	15 avril - retrouvée le 8/11/1992 dans une cheminée à Saveuse et relâchée le soir même
15 mars 1993	rue Jean Jaurès	

Le centre de soins pour oiseaux blessés ne serait-il pas à SAVEUSE par hasard ?



On constate que ces jeunes ont été trouvés dans des quartiers différents : la Hotoie, la Préfecture, Sainte-Anne, Saint-Acheul. Est-ce à dire qu'il y a quatre couples nicheurs ? On constate qu'il n'y a, en général qu'une localisation chaque année sauf en 1986 (Préfecture et Sainte-Anne) et en 1987 (Sainte-Anne et Saint-Acheul). Alors, deux couples seulement, qui nichent chaque année dans un lieu différent ? La localisation la plus "productive" est la Hotoie. Cela s'explique facilement par la situation du nid, à 15 m. de haut dans un platane : les jeunes qui en sortent tombent directement sur la pelouse en contrebas. L'irrégularité des découvertes dans les autres quartiers est sans doute la preuve que les couvées réussissent le plus souvent à prendre leur envol.

Rappelons brièvement la conduite à tenir en cas de découverte d'un jeune Rapace nocturne :

- ☛ **Dans un bois, une forêt**, après s'être assuré que l'oiseau n'est pas blessé, le remettre dans un arbre, sur une branche, près du tronc ; en général les parents sont tout près et veilleront à sa sécurité.
- ☛ **En ville**, recueillir l'oiseau, le mettre dans un carton percé de trous, le maintenir au calme et téléphoner au 22.54.14.40.

Et pour terminer, une anecdote qui montre ce qu'il ne faut pas faire :

En mai 1986 le chauffeur du Préfet me téléphonait pour me demander conseil : sa Hulotte mangeait de la terre ! Renseignements pris il s'agissait d'une jeune Chouette hulotte recueillie 2 semaines plus tôt dans le parc de la Préfecture, mise dans une cage au fond garni de terre, nourrie de viande hachée et broyée chaque matin "pour faire tomber le duvet". Kiki, ainsi que l'appelait Madame la Préfète était dans un état lamentable, carencée, maigre et sans force, il a fallu attendre le 27 août pour qu'elle puisse être relâchée, cette fois en pleine forme.

Jean-Marie THIERY

Assemblée Générale du 13 mars 1993

La 22^{ème} assemblée générale annuelle de notre association s'est déroulée dans de bonnes conditions. Nous reviendrons plus en détail sur le contenu de cette journée dans le prochain numéro du bulletin.

Comme prévu, nous avons procédé à la désignation des membres du conseil d'administration.

Peu de changement à la suite du vote, voici le Conseil d'administration de Picardie-Nature pour 1993 :

Brigitte CHEVALIER, Xavier COMMECY, Bernard COUVREUR, Charles DANCOISNE,
Régis DELCOURT, Gérard DELOISON, Josette DOLPHIN, Pierre DOLPHIN,
Laurent GAVORY, Christophe HOSTEN, Cédric LOUVET, Chantal PEGUET,
Jean-Marie THIERY, Patrick THIERY et Philippe THIERY.

A l'issus du C.A du 6 avril 1993, le bureau de l'association est le suivant :

Président : Jean-Marie THIERY

Vice-Présidents : Laurent GAVORY & Patrick THIERY

Secrétaire : Josette DOPHIN

Trésorier : Régis DELCOURT

Trésorier adjoint : Pierre DOLPHIN

Le contenu du document de synthèse "Bilan et perspectives" (supplément au N° 58) que nous vous avons fait parvenir, a été abordé à l'A.G.

Celui-ci peut encore être amendé et certains points discutés. Aussi invitons-nous tous les adhérents désirant nous faire part de leurs impressions, à participer aux réunions du conseil d'administration qui se dérouleront le premier mardi de chaque mois au siège de l'association.

Nous vous accueillerons avec plaisir.

Les membres du C.A.

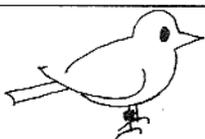
Le baguage en Picardie de 1989 à 1992

Deux membres de Picardie-Nature (X. COMMECY et F. SUEUR) sont autorisés après passage d'un examen national et validation annuelle du ministre à capturer et poser des marques sur les oiseaux, en bref, ils sont bagueurs (bénévoles) et ce depuis plus de dix ans l'un et l'autre. Nous nous proposons chaque année de faire le bilan des oiseaux que nous marquons en Picardie.

Ce premier bilan va reprendre les résultats des 4 dernières années. En 1989 et 1990, seuls les oiseaux inscrits au P.N.R.O. (Programme National de Recherches sur les Oiseaux) pouvaient être bagués. Ce programme a remplacé au milieu des années 70 la possibilité que les bagueurs avaient de marquer tous les oiseaux qu'ils capturaient ; sa finalité était de cibler les efforts des bagueurs sur quelques espèces pour augmenter le nombre de bagues posées sur elles et espérer avoir des résultats plus rapidement.

Depuis 1991, les objectifs ont changé ; quelques programmes très ciblés sur des milieux ou des espèces particulières ont été élaborés et chaque bagueur choisit un certain nombre de ces programmes. Conséquence, les espèces marquées changent, de nouvelles apparaissent (essentiellement des espèces sédentaires : Bouvreuil, Accenteur mouchet...) d'autres disparaissent ; le but recherché est d'avoir des résultats plus rapidement soit localement soit nationalement ; ces programmes sont évolutifs d'année en année selon les résultats obtenus.

Nombres d'oiseaux bagués en Picardie pour le CRBPO (Centre de Recherches sur la Biologie des Populations d'Oiseaux). ⇨



Xavier COMMECY

* Marquage de poussins dans le cadre des sauvetage des nichées ("opération Busards").

	1989	1990	1991	1992
Hirondelle de rivage	640	1512	398	767
Hirondelle rustique	25	75	4	5
Rouge gorge	26	16	18	11
Rossignol philomèle	10	10	2	3
Gorge bleue	6	12		1
Merle noir	28	14	6	10
Grive musicienne	14	19	9	7
Traquet tairier	1			
Bergeronnette printanière	84			
Bergeronnette grise	1			
Rouge queue à front blanc		1		
Rouge queue noir	5			2
Locustelle tâchetée	3	5		2
Locustelle lusciniôïde		1		
Phragmite des joncs	12	18	2	
Rousserole effarvate	155	191	19	39
Rousserole verderolle	23	36	1	3
Rousserole turdoïde	2	2		
Bouscarle de cetti	2	3		
Fauvette des jardins	55	25	12	21
Fauvette à tête noire	63	25	35	54
Fauvette grisette	36	26	5	4
Fauvette babillarde	3		1	
Hypolaïs polyglotte	1	1	1	
Pouillot véloce	133	113	55	45
Pouillot fitis	15	12	5	1
Mésange à moustaches		4		
Mésange à longue queue			6	5
Mésange bleue			6	
Mésange charbonnière			10	
Gobe mouche gris	1	2		4
Gobe mouche noir	1			
Bruant des roseaux	42	31	4	5
Bruant jaune			5	4
Pinson des arbres			4	4
Chardonneret élégant			7	2
Accenteur mouchet			13	9
Troglodyte mignon			8	6
Linotte mélodieuse			3	1
Bouvreuil pivoine			25	21
Moineau friquet			1	
Etourneau sansonnet		8		
Verdier d'Europe	10	2	11	8
Grimpereau des jardins			1	
Serin cini			3	
Loriot d'Europe	1		3	
Coucou gris		1	1	
Geai des chênes			1	
Martin pêcheur			1	
Busard cendré*	4	11	11	3
Busard Saint-Martin*		8	3	
TOTAL	1396	1958	698	1050

Chronique Rebelle

Chasseurs - écolos : même tonneau

Un mot nouveau a fait son apparition ou plus exactement son usage s'est multiplié comme une mauvaise algue dans les discours des "actifs protecteurs de la nature" : on le rencontre dans les conclusions de tous les articles et de nombreux projets. Pas un seul rapporteur dans un colloque ne l'oublie. Il promet une rapide amélioration. Il s'agit de "gestion" : mot dangereux et même détestable : on va gérer les populations d'éléphants ou d'ongulés sauvages (?), et même la réintroduction d'espèces en voie de disparition. Mais attention maintenant on s'y connaît. Il est peut-être plus noble - du moins aux yeux de leurs auteurs - de gérer une population d'ours qu'une de lapins de garenne. Mais puisque le mot est prononcé, le danger de dérive est immense, car il sous-entend une attitude comparable à celle des meilleurs gestionnaires : il repose sur les mêmes conceptions de domination et surtout de maîtrise apparente des événements. Pourtant sur ce point où est la différence avec les prétentions des meilleurs - d'après eux - gestionnaires de la nature : les chasseurs ?

Et je te tripote l'animal, le mesure, et je te replante des arbres bien alignés, d'essences importées et je te réhabilite les sites comme de vulgaires HLM.

Certes les études de faisabilité (quel mot !), outre qu'elle permettent quand elles sont faites de retarder les décisions politiques à propos des dossiers délicats sont certainement plus précises que jamais mais ne restent-elles pas encore bien prétentieuses, eu égard au nombre des facteurs qui nous échappent comme nous sommes toujours incapables d'analyser les harmoniques lointaines d'un instrument de musique qui lui donne son timbre et donc son charme.

A peine scie-t-on la corne d'un rhinocéros pour le sauver qu'on s'aperçoit qu'il se portait mieux avec elle sur le bout du nez.

De grands progrès ont été réalisés par rapport aux introductions simplistes comme celles des lapins en Australie ou aux Kerguelen ou des chats ailleurs ; mais ne peut-on douter des capacités de gestion de l'Homme qui peut à peine élaborer quelques théories économiques - et souvent après coup - pour expliquer les difficultés quotidiennes où il est lui-même plongé.

En y ajoutant l'absolutisme, on en arrive donc au nom de la gestion à massacre des familles entières d'éléphants, on dispute de l'envahissement des hérons ou des cormorans, on risque de perdre les caractères génétiques originaux de cheval de Prjevalsky tandis que les gestionnaires de la chasse vont démontrer qu'en quelques décennies, ils sauront faire disparaître le "véritable" sanglier.

En Arizona à Tucson a été récemment construite une bulle gigantesque pour reproduire un écosystème savamment calculé où une demi-douzaine de "scientifiques" devaient vivre deux ans (à dire vrai il n'avaient pas semble-t-il le droit de se reproduire alors que généralement c'est le critère d'une opération réussie) : l'expérience a duré deux mois sauf à en modifier déjà les conditions pour la poursuivre. Bientôt on va réintroduire l'Ours brun dans les Alpes. Finalement la noblesse des pyrénéens aura été leur tentative de sauvegarder quelques ours sans que quiconque sans mêle ou n'y touche, mais on devine déjà qu'ils seront bientôt en deuil.

La gestion, c'était déjà l'affaire de Jules César, cité par Goscinny dans *Le domaine des dieux* (Astérix) : *"les gaulois convoitront la civilisation : ici la forêt sera détruite pour faire place à un parc naturel"*.

Alors initions la gestion du lion et du cochon, du faucon et du dindon. Gestionnons, gestionnons...

Non ! Essayons seulement d'être des conservateurs, même si cela évoque l'inertie du gardien de musée qui respecte les oeuvres qu'il surveille - encore qu'on puisse se demander si le mal ne l'atteint pas lui aussi puisque la récente rénovation d'une oeuvre de Véronèse - qui n'est qu'une réalisation humaine, a soulevé beaucoup de polémiques.

Conservateurs certes, mais surtout admirateurs puisque notre relative incompréhension du monde ne tient pas selon le principe d'HEISENBERG à l'imperfection de nos instruments mais à la nature même du monde.

C'est le but initial de notre association et, ce faisant, nous ne serons pas pour autant rétrogrades car les grands scientifiques d'aujourd'hui se sont mis à respecter les visions de l'univers exprimées par les textes védiques, Platon ou proposées par les religions du livre*.

J. HERBET

* Professeur Lucien ISRAEL. *La vie jusqu'au bout*. Plon . janvier 1993.



Dates de fermeture et zones humides : les chasseurs récoltent ce qu'ils ont semé

Récemment, les responsables cynégétiques ont une nouvelle fois critiqué les dates de fermeture de la chasse au gibier d'eau.

Dates de fermeture

Les années précédentes, lors des réunions du Conseil Départemental de la Chasse et de la Faune Sauvage, les chasseurs réfutaient tout argument pris à partir d'un exemple extérieur au département de la Somme. Cette attitude les amenait à ne pas vouloir prendre en compte les dates de migration de printemps des oiseaux considérés comme gibiers fournies par le rapport ONC/Muséum, avec la France subdivisée en 2 grandes régions Atlantique et Méditerranées (parfois des détails sur quelques régions). Il leur fallait alors des dates départementales. Des études ayant été réalisées de manière assez précise, même si les résultats peuvent encore être affinés, nos connaissances sur la migration de printemps dans la Somme ont beaucoup progressé.

Les disparités constatées entre les dates de fermeture de la chasse au gibier d'eau de 5 départements voisins (Aisne, Oise, Nord, Pas-de-Calais et Somme) proviennent de deux sources. D'une part, ils abritent des sites favorables à des espèces différentes, la migration d'un oiseau d'eau étant plus facilement mise en évidence sur un site très favorable que sur un autre plutôt marginal. D'autre part, les interprétations des résultats peuvent varier étant donné que dans la majorité des cas ce sont des fluctuations d'effectifs d'oiseaux d'eau en stationnement qui sont enregistrées et non pas un flux migratoire, ce dernier étant surtout nocturne pour les canards.

En aucun cas, ces disparités ne peuvent être utilisées comme argument pour une fermeture au 28 février. Au contraire, c'est la date la plus précoce pour chaque espèce dans la région qui devrait être prise en compte, puisque plus proche de la réalité biologique.

Les responsables cynégétiques prétendent que le "Bureau International de Recherches sur les Oiseaux d'Eau reconnaît que les populations d'oiseaux-gibiers sont en augmentation". Si cette interprétation est globalement exacte pour la plupart des canards dans l'ouest de l'Europe, le BIROE montre également qu'une partie de ces augmentations sont liées à des redistributions de populations (diminutions de l'hivernage dans l'ouest de la Méditerranée et en Europe centrale pour plusieurs espèces) et que parmi les facteurs ayant vraisemblablement joué un rôle négatif se trouve la longueur des saisons de chasse de certains pays (la France ayant une des plus longues saisons). D'autres oiseaux-gibiers comme l'Oie des moissons et quelques Limicoles (Bécasseau maubèche, Barges à queue noire et rousse) régressent en Europe. Les chasseurs, toujours prompts à demander la réouverture d'une espèce en augmentation réelle ou supposée, vont-ils demander la protection de ces oiseaux ?



Zones humides

Une fois de plus, les chasseurs semblent s'inquiéter du "démantèlement des zones humides" mais que font-ils, eux et les élus qui les soutiennent plus ou moins ouvertement ?

Lorsqu'il y a une bonne dizaine d'années, l'étang accueillant le plus grand nombre d'oiseaux d'eau de la Somme, situé dans la région de Péronne, se trouva en vente, plusieurs ornithologues proposèrent son achat par le Conseil Général. Cela ne représentait alors qu'une goutte d'eau pour le budget du département mais n'entrait pas dans les priorités de l'époque. Faut-il rappeler à certains que l'écologie n'a pas attendu son apparition dans la presse et les médias pour exister depuis le 19^{ème} siècle (terme introduit en 1866 pour être précis). Aujourd'hui après la construction de huttes alors qu'auparavant seule la chasse au cul-levé s'y pratiquait, cet étang est quasiment vide d'oiseaux.

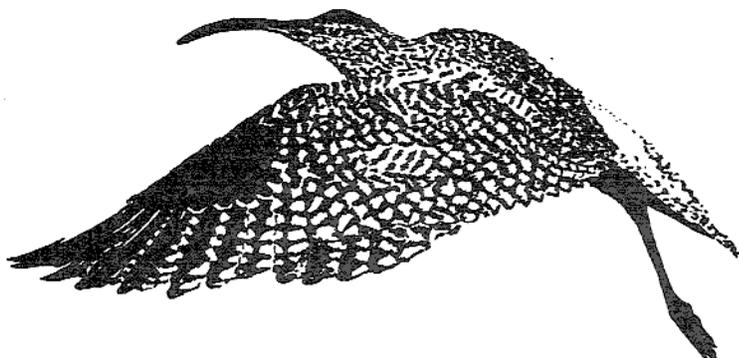
Pour le Marquenterre, nous ne rappellerons pas les faits irréfutables que nous avons déjà évoqués (*Le Courrier Picard du 30/12/1992*). Si les chasseurs se sont vraiment intéressés à la conservation des zones humides de cette région, il y a de quoi se poser des questions. Comment n'ont-ils pu agir alors que la plupart des propriétaires fonciers, des agriculteurs et des élus locaux sont chasseurs ? Pour avoir une chance, toute profession de foi avant une élection doit comporter au moins quelques lignes sur la défense de la chasse. Y-a-t-il eu une fatalité entraînant le drainage du Marquenterre ou plutôt un désintérêt pour la conservation des zones humides de la part de ceux qui avaient les moyens d'agir ? A moins qu'il ne s'agisse tout simplement d'une méconnaissance des problèmes écologiques. Ne lit-on pas dans le guide pratique 1993 du canton de Rue, présenté par un élu fort soucieux des intérêts des chasseurs paraît-il, que l'Autoroute A16 sera écologique alors qu'elle traversera sans vergogne des marais arrière-littoraux.

Qui sont les véritables "anti-chasse" ?

Généralement, lorsque l'on développe des arguments critiques vis-à-vis des pratiques actuelles des chasseurs, le seul argument des "responsables" de cette activité consiste à taxer son auteur d'anti-chasse.

En adoptant une telle attitude alors que des problèmes existent bel et bien, les "responsables" cynégétiques ont réussi en une vingtaine d'années à faire passer la proportion des Français favorables à la chasse de plus de 50 % aux alentours de 15 %. Encore un petit effort de leur part et il en restera moins de 5 %. Qui sont alors les véritables "anti-chasse" ? Certains chasseurs de base commencent d'ailleurs à mettre en relation la pratique modérée d'une chasse respectueuse des réalités biologiques de certains pays et l'abondance de leur faune.

François SUEUR
Président du Conseil Scientifique
de l'Agence Régionale pour l'Environnement de Picardie.



La Chouette chevêche est-elle condamnée à disparaître ?

"Dans les campagnes oubliées, le long des fossés et des chemins, d'étranges arbres se dressent encore. Leurs troncs noueux et boursoufflés s'enveloppent de ramures touffues ou sont dénudés par la serpette, la pourriture les creuse et l'émondage les déforme, mais ils tiennent bon ! (...) Au crépuscule, quand leurs ombres baroques prennent des allures inquiétantes, les voix des petites Chouettes Chevêches s'y répondent, douces et ferventes. En plein jour, on y voit souvent l'une ou l'autre postée devant son trou, qui vous regarde passer..."

Paul Géroutet, 1965

Les verra-t-on encore longtemps ?

Depuis 1950, la Petite Chouette - victime de la mainmise humaine sur la Nature - connaît une régression des plus alarmantes, et ce dans la majeure partie des pays d'Europe Occidentale. En Picardie, ou tout au moins dans la Somme, ses effectifs semblent tenir bon. Il est donc encore temps d'agir, et d'enrayer un déclin qui pourrait s'avérer lourd de conséquences. A tous les adhérents de Picardie-Nature, la Chevêche lance cet ultime appel : "Laissez-moi nicher dans vos campagnes !".

Une Histoire des rapports Homme/Chevêche



A l'aube de la civilisation, l'aire de répartition de la Chouette Chevêche devait se limiter au pourtour de la Méditerranée, seul espace alors propice à la reproduction de l'espèce (les hommes néolithiques ont défriché la chênaie méditerranéenne qui n'est jamais réapparue depuis, à cause du climat sec et du sol caillouteux).

Les Grecs l'avaient choisie comme symbole de la sagesse et de l'intelligence. Elle était alors la compagne de la déesse Athéna "aux yeux dorés", grande protectrice des cultures et des arbres. Avec l'extension vers le Nord de la civilisation romaine, qui transforme la Gaule (et plus encore la Picardie) en grenier à blé de l'Empire, notre Petite Chouette profite des innombrables défrichements. Elle se fait une des principales alliées des agriculteurs de l'époque, détruisant en grand nombre insectes et rongeurs qui menacent les cultures. L'apparition des cultures fruitières (avant tout des pommiers) lui offre un bon emplacement pour son nid.

Que se passe-t-il après la chute du Bas-Empire ? Pendant la période mérovingienne ?

Nous retrouvons la Chevêche quelques siècles plus tard, au coeur du Moyen-Age. Cette fois-ci, changement de rapports : c'est la triste époque du "komm-mit" (le "viens avec" qui, selon une légende germanique, est le cri de l'Oiseau de la Mort). De "kiwitt" (un des chants de la Chevêche) à "komm-mit", il n'y a pas loin pour un esprit superstitieux. L'habituee de l'Olympe devient un suppôt de Satan (ce qu'elle est encore pour certains de nos jours !). On la cloue aux portes des granges. Heureusement elle sait se faire discrète, puisque l'Europe pré-industrielle semble être pour elle l'époque de sa pleine expansion.

Mais la révolution industrielle (XIX-XX^{es}.) porte un coup fatal à cette expansion : finie la polyculture ! Fini l'élevage extensif ! Les régions se spécialisent, et les bonnes terres picardes sont mobilisées pour les céréales. Plus de place pour les vergers de nos jours. Dans les P.O.S. (plans d'occupation des sols), pâtures et vergers sont des zones à urbaniser en priorité.

La Chouette chevêche doit partout plier bagage pour retourner vivre là où son histoire avait commencée : sur les bords de la Méditerranée.

L'avenir de la Chevêche picarde est entre nos mains

Il est vraiment temps d'enrayer cette régression, ceci par le biais d'actions concrètes que pourront réaliser les amoureux de la Nature qui souhaitent encore rencontrer cette petite Chouette aux yeux jaunes dans leur région.

☛ Tout d'abord, la conservation des vieux arbres creux, des haies, des vergers et des pâtures serait, malgré la difficulté de réalisation, le meilleur moyen de lutte contre l'effondrement de ses effectifs. En effet, les arbres en têtards et les vergers sont les seuls lieux de nidification et de chasse de l'espèce ; alors que les haies contribuent à la diversité faunistique dans laquelle la Chevêche puise sa nourriture.

☛ Ensuite, pour un suivi plus précis de l'évolution de ses effectifs, il est important de repérer les individus et couples cantonnés. Ce suivi est assez simple à réaliser, mais prend pas mal de temps : il s'agit de recenser les mâles chanteurs à l'aide d'un magnétophone et du chant enregistré de la Chouette. Ainsi, en Mars-Avril, près des biotopes favorables, lorsque la nuit commence à tomber, il est possible de compter le nombre de chanteurs qui répondent à la cassette. Parfois la femelle répond, de même que les jeunes en Août, ce qui permet d'affirmer la nidification.

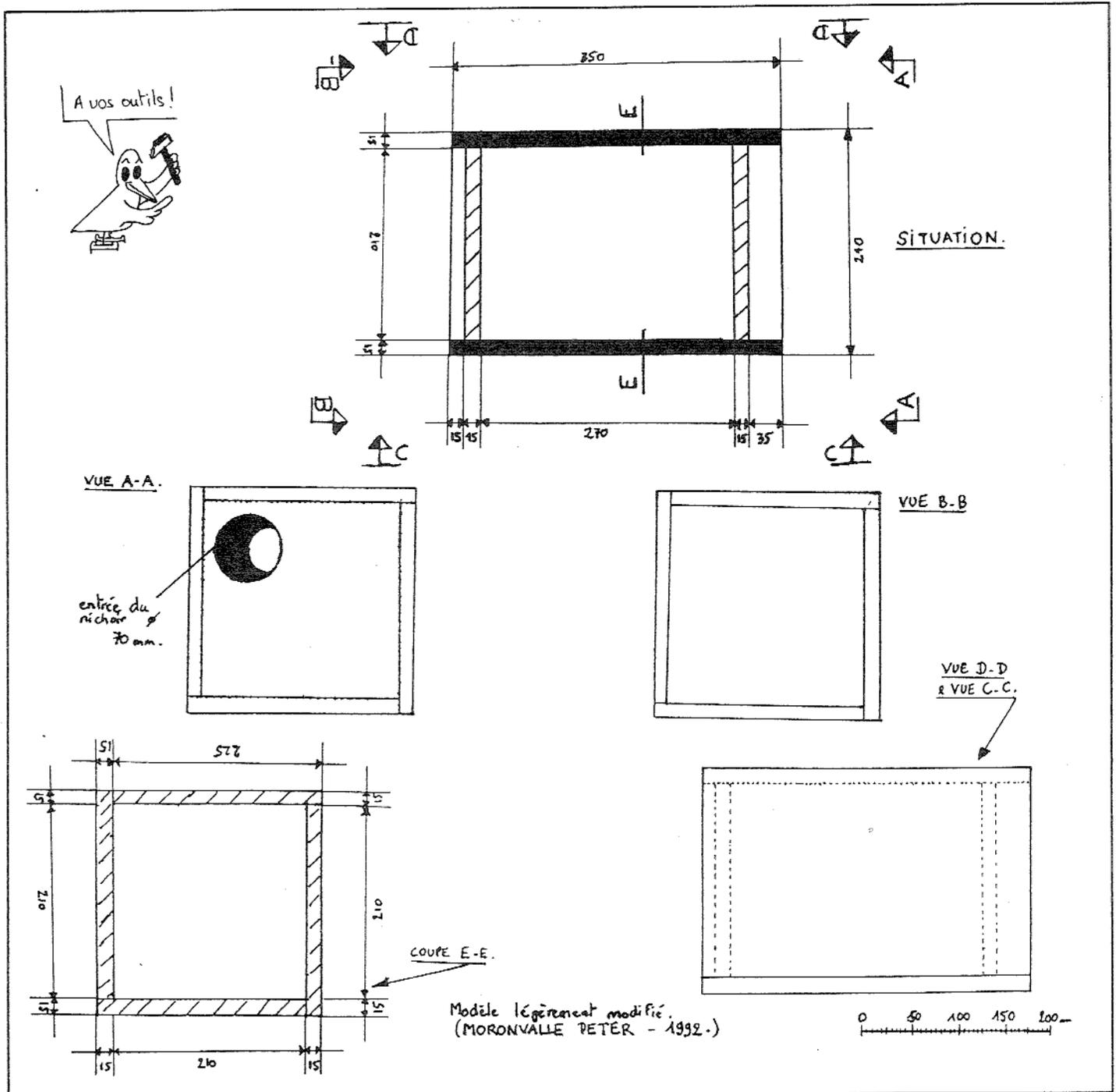
☛ Il est aussi important de surveiller la croissance des jeunes Chouettes. Pour cela, il faut se munir de patience, attendre que l'un des parents vienne nourrir sa progéniture et repérer l'arbre de nidification. Avec l'autorisation du propriétaire, vérifier discrètement dans la cavité. Si l'autorisation ne vous a pas été donnée, il faut alors attendre que les jeunes montrent leur tête à l'entrée du nid. D'inoubliables soirées peuvent alors être vécues en compagnie de la petite famille.

☛ Lorsque les cavités naturelles font défaut dans un biotope a-priori favorable, il est nécessaire soit : - d'aménager des cavités dans de vieux troncs d'arbre (agrandissement des trous d'envol, élargissement des cavités,....).
- de fabriquer et de poser des nichoirs qui lui seront très utiles;

☛ Pour finir, il semble bon (mais souvent difficile) de sensibiliser les agriculteurs pour tenter de les convaincre de l'importance des rapaces et des biotopes qu'ils affectionnent. En effet, les rapaces sont protégés parce qu'ils sont signe de richesse écologique (expositions, projections, sorties sur le terrain,....).

Ainsi, il ne faut pas voir la régression de la Chouette Chevêche comme une fatalité. Son sort est bien entre nos mains, entre les mains de tous les membres de Picardie-Nature qui n'ont pas envie de baisser les bras. car ne nous leurrions pas : la Chouette Chevêche très soucieuse de la qualité du milieu dans lequel elle vit est un véritable révélateur des richesses du paysage qui nous entoure. Laissons donc la Chevêche disparaître, laissons donc les bocages disparaître, avec eux viendront les racines qui font l'originalité de la Picardie dans une France qui se banalise de jour en jour. Espérons que l'appel de la Chevêche sera entendu.

Nichoir à Chouette chevêche (modèle T. MEBS-1968)



Toutes les personnes intéressées par la création d'un groupe "Chevêche" (organisation de recensements, pose de nichoirs, etc...) peuvent prendre contact avec :

Peter et Jeff MORONVILLE
6 bis, rue de cosse 80260 VILLERS-BOCAGE (tel : 22.93.74.49)

L'Écureuil roux

(*Sciurus vulgaris*)

par Yves LECOMTE



Un acrobate nerveux

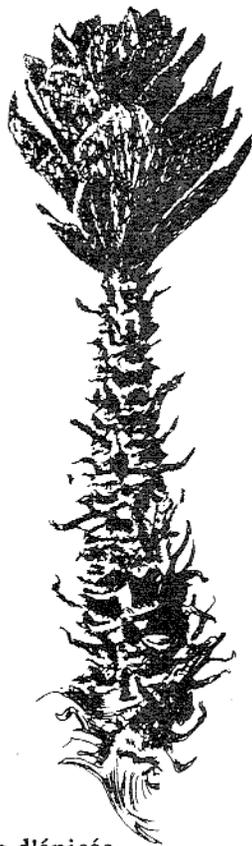
De la famille des Sciuridés - Skiouras signifie en grec : «qui fait de l'ombre (skia) avec sa queue (oura)» - ce rongeur n'est pas gros (300 à 450 gr) mais est doté d'une longue queue (20 cm) qui double la longueur de son corps (40 à 50 cm au total).

Lorsqu'il progresse au sol, souvent par petits bonds, sa queue est maintenue horizontale. Touffue, elle lui sert de balancier lors de ses acrobaties arboricoles.

Ses griffes, véritables crampons lui permettent de grimper ou descendre très rapidement sur l'écorce des arbres, à la manière d'une Sittelle, la tête en bas.

L'Écureuil roux est très habile avec ses membres antérieurs munis d'un pouce rudimentaire. Il manipule les cônes d'épicéa qu'il est capable de ronger en trois minutes. Dans la nature, on l'observe souvent installé sur une branche ou sur une souche, c'est d'ailleurs à ces endroits que l'on trouvera les reliefs de ses repas ainsi que ses excréments (3 cm de long, de couleur vert-olivâtre).

Un régime alimentaire essentiellement végétarien



cône d'épicéa

Les cônes de résineux constituent sa principale source de nourriture, les graines contenues sous chaque écaille lui assurent un repas riche en lipides, donc très nourrissant. Il croque également des noisettes, des glands, des faînes, des châtaignes, des baies, de jeunes pousses d'arbres, des bourgeons et des champignons dont certains sont vénéneux pour l'Homme telles les amanites.



cône de pin

Occasionnellement il se nourrit d'œufs, voire d'oisillons. Généralement il remonte sa nourriture dans un arbre (histoire de manger au calme et en sécurité !). C'est pour cette raison que l'on remarque parfois un champignon coincé entre deux branches. Les surplus alimentaires sont mis de côté sans véritable «gestion des stocks», ils sont enterrés ou cachés dans des cavités. L'écureuil les récupère à la mauvaise saison mais en oublie aussi, qu'à cela ne tienne, il contribue à sa façon à la dissémination des graines en forêt.

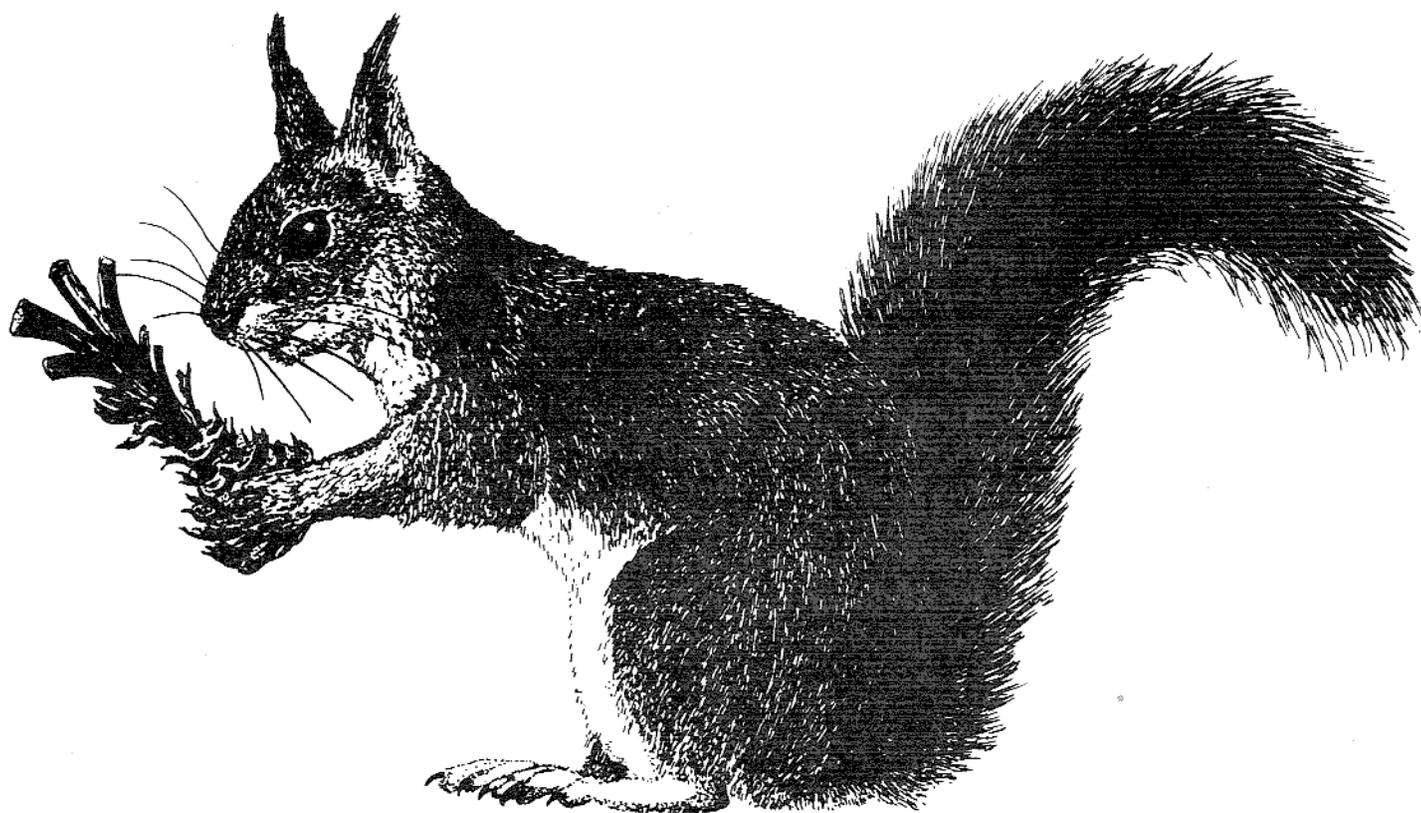
Actif le jour, en forêt et dans les parcs

L'Écureuil roux est un rongeur arboricole diurne, en comparaison d'autres rongeurs comme le Loir et le Lérot qui occupent sensiblement les mêmes sites, mais la nuit.

Son habitat est forestier avec une préférence pour les conifères mais il est également répandu dans les forêts de feuillus et dans les parcs. Il s'active surtout au petit matin et jusqu'au coucher du soleil émettant un "chuck - chuck- chuck..." audible en toute saison.

En hiver, l'Écureuil roux n'effectue pas d'hibernation (endormissement prolongé et profond avec diminution de la fréquence cardiaque, respiratoire et de la température interne), il s'abritera dans un des nids qu'il a construit ou récupéré (nid de pie, de corneille, cavité naturelle ou creusée par des pics). Ces nids d'hivernage, appelés hottes, sont facilement reconnaissables, il s'agit d'amas de branches fines et de feuilles aux parois intérieures garnies de mousse et d'herbes sèches. Lorsque les conditions météorologiques sont supportables, l'Écureuil sort de ce nid douillet pour s'alimenter et s'abreuver.

Pendant l'hiver 1986, François SUEUR a observé à plusieurs reprises, un écureuil rongant des stalactites de glace accrochés à un bâtiment pour se désaltérer.



Des jeunes nidicoles

Au printemps, un des nids sera choisi par la femelle pour donner naissance à 3 voire 5 jeunes, nus et aveugles.

Pendant deux mois, ils seront élevés et nourris dans ce nid très surveillé par ailleurs par les parents. Pendant cette période, le comportement territorial est très développé. Il peut y avoir une seconde portée en été.

Un pelage différent selon les régions et les saisons

Au printemps, l'Écureuil roux arbore un pelage roux avec le ventre blanc, tirant sur le brun-rouge s'il vit dans les Îles britanniques ou sur le noir comme certaines populations continentales.

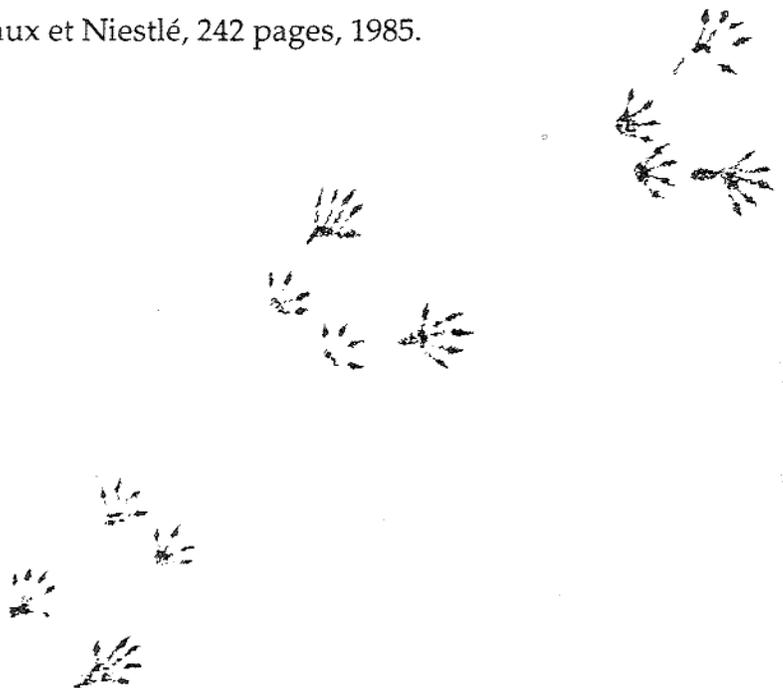
À l'automne et en hiver, le pelage se ternit pouvant devenir gris pâle chez les écureuils scandinaves. Sur les oreilles apparaît alors un pinceau de poils touffus appelé «plumet». Cette fourrure a longtemps été exploitée notamment pour la fabrication de pinceaux en poil de «petit gris» ou des fameux souliers de «vair» chers à Cendrillon.

Après 12 années de protection, la situation de l'Écureuil roux s'est nettement améliorée en France. L'animal ne manque cependant pas de prédateurs naturels ; le Renard, la Martre, l'Autour, la Buse variable et occasionnellement la Chouette hulotte et le Hibou moyen duc lui font la chasse. Il s'agit le plus souvent de jeunes inexpérimentés.

Son observation dans la nature n'est pas toujours facile eu égard à sa vélocité, mais quel spectacle lorsqu'il bondit de branche en branche ou qu'il dévale sur un tronc ! Rien à voir avec l'image poussiéreuse d'un écureuil empaillé, figé définitivement contre un bout de bois, sur une cheminée.

Bibliographie

- Que sais-je ? n°1250 : Les noms des animaux terrestres
Lucien GUYOT et Pierre GIBASSIER 126 pages, Presses Universités de France, 1967.
- Guide des mammifères d'Europe
D. SHILLING, D. SING, H. DILLER - Delachaux et Niestlé, 280 pages, 1986.
- Guide des animaux des bois et des champs
Sélection du Reader's Digest, 352 pages, 1989.
- Les mammifères
Joseph REICHOLF, France Loisirs, 288 pages, 1988.
- Consommation de glace par l'Écureuil.
Arvicola - Tome IV, décembre 1986, page 46 article de François SUEUR
- Les traces des animaux
P. BANG et P. DAHLTROM, Delachaux et Niestlé, 242 pages, 1985.



Au Calendrier

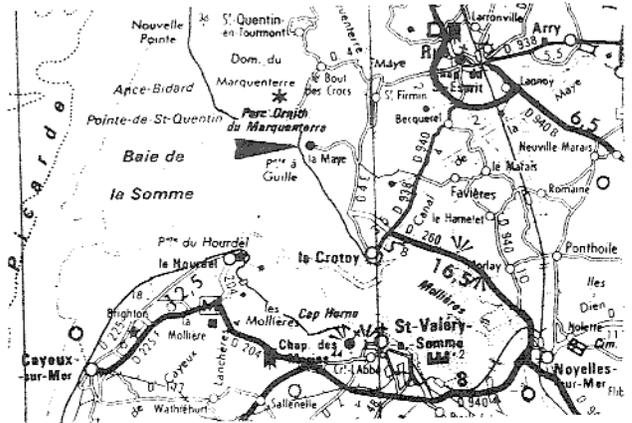
dimanche

9

mai

Sortie de découverte de la faune et de la flore de la Baie de Somme.

- ☛ Marée de fort coefficient (95) haute à 14h00.
- ☛ Rendez-vous à 8h15 au siège de l'association ou à 10h00 sur le parking de la Maye (2 km au nord du Crotoy).
- ☛ Durée : la journée.
- ☛ Repas tiré du sac.



samedi dimanche

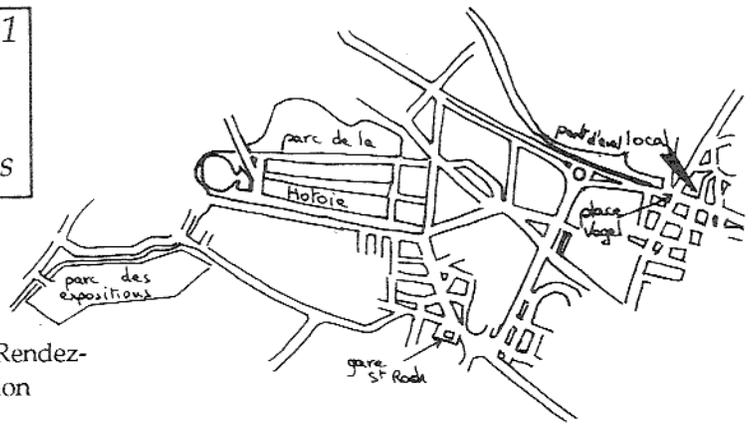
15 16

mai

Espaces 1901

Forum des Associations

- ☛ Rencontres, Discussions, Table de presse,...
- ☛ Palais des Congrès - Mégacité, à Amiens.
- ☛ Vous pouvez nous aider à installer le stand. Rendez-vous vendredi 14 à 17h30 au siège de l'association



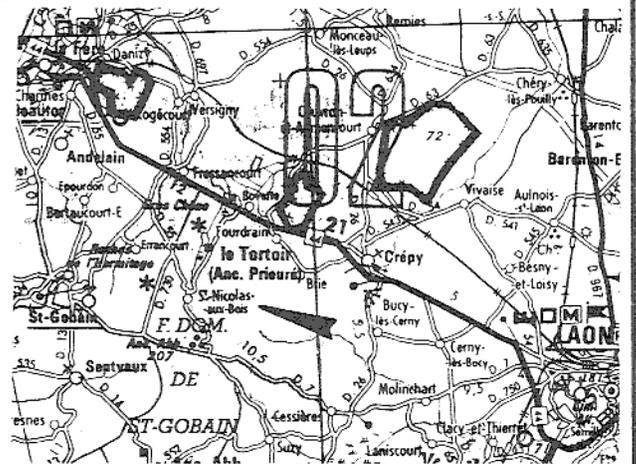
dimanche

23

mai

Sortie d'initiation à l'ornithologie en vallée inondable de l'Oise (Aisne)

- ☛ La matinée sera consacrée à la découverte de la forêt de Saint-Gobain.
- ☛ Rendez-vous à 8h00 au local de l'association ou à 10h00 devant l'abbaye de SAINT-NICOLAS-AU-BOIS.
- ☛ Durée : la journée.
- ☛ Repas tiré du sac.



REMARQUES :

- .Pour les sorties sur le terrain : il est préférable de se munir de bottes et de vêtements de pluie.
- .Pour les sorties d'initiation à l'ornithologie, notre association met à votre disposition des paires de jumelles.
- .Parfois un rendez-vous est fixé au siège de Picardie-Nature, celui-ci n'est nullement obligatoire, il est fixé simplement pour permettre aux habitants d'Amiens et des environs de se regrouper dans les véhicules, l'attente à ce rendez-vous n'excède pas 15 minutes.

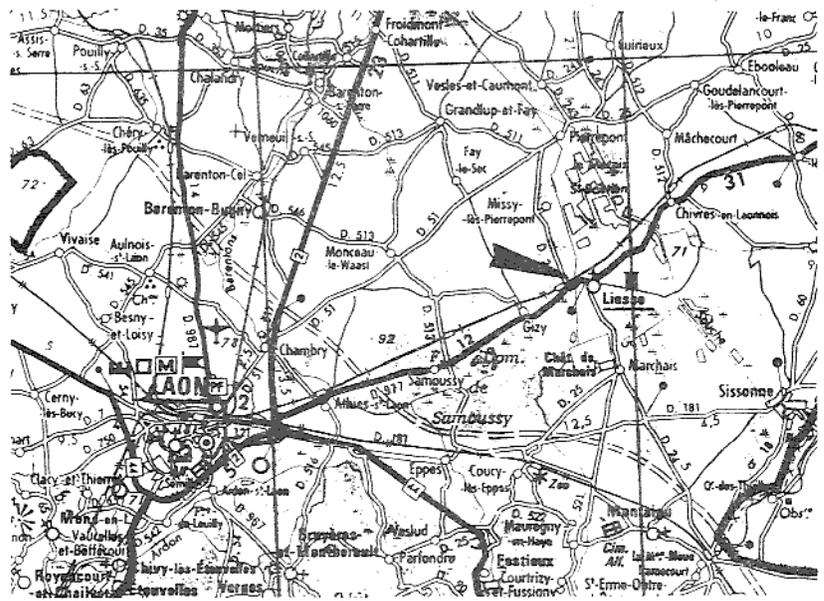
dimanche

6

juin

Sortie d'initiation à l'ornithologie en vallée de la Souche (Aisne)

☛ Rendez-vous à 8h00 au local de l'association ou à 10 h 00 devant l'église de LIESESE (près de LAON).



dimanche

13

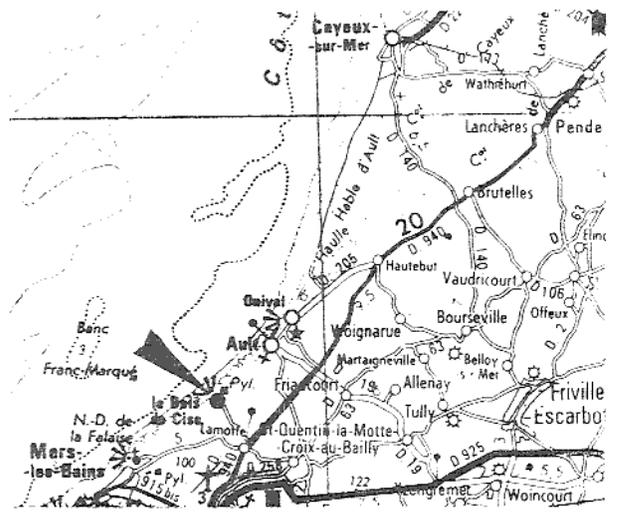
juin

Sortie d'observation des oiseaux des falaises picardes

☛ Rendez-vous à 8h15 au local de l'association ou à 10h00 au Bois-de-Cise (entre MERS et AULT)

☛ Durée : la journée

☛ Repas tiré du sac



dimanche

20

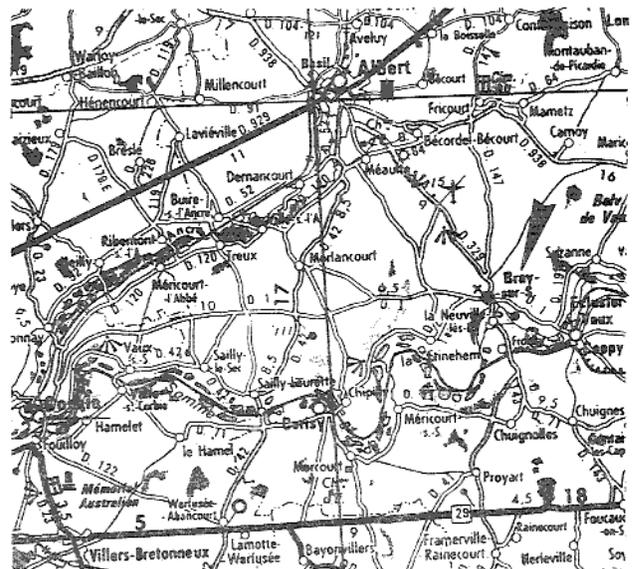
juin

Sortie d'initiation à l'ornithologie dans les marais de Bray-sur-Somme

☛ Rendez-vous à 8h15 au local de l'association ou à 9h30 devant l'église de BRAY-SUR-SOMME (35 km d'Amiens).

☛ Durée : la journée

☛ Repas tiré du sac



sorties "Busards" 1993

18 mai

région de Poix

30 kilomètres au sud-ouest d'Amiens

Rendez-vous à 19 h 30 devant l'église de Lamarinde

25 mai

région de Vignacourt

15 kilomètres au nord-ouest d'Amiens

Rendez-vous à 19 h 30 devant l'église de Vignacourt

2 juin

région de Villers-Bretonneux

20 kilomètres à l'ouest d'Amiens

Rendez-vous à 19 h 30 devant l'église de Fouilloy

13 juin (la journée)

région de Crevecœur-le-Grand

40 kilomètres sud d'Amiens, 20 kilomètres au nord de Beauvais

Rendez-vous à 9 h 30 devant l'église de Crevecœur-le-Grand

15 juin

région d'Airaines

30 kilomètres à l'ouest d'Amiens

Rendez-vous à 19 h 30 devant l'église de Quesnoy-sous-Airaines



P
a
r
t
i
c
i
p
e
z

à

l
i
o
p
é
r
a
t
i
o
n

B
U
S
A
R
D
S

**ADHESION A PICARDIE NATURE
ET ABONNEMENT A LA REVUE
ANNEE 1993**

NOM _____

Prénom(s) _____
(prénoms des différents adhérents)

Profession (facultatif) _____

Adresse _____

Code postal

Ville _____

N° tél (facultatif)

renouvellement

nouvelle adhésion/abonnement

ADHESION A PICARDIE NATURE

moins de 16 ans ----- 25F

normale ----- 40F

de soutien à partir de ----- 80F

famille ----- 70F + 10F par enfant

couple ----- 70F

ABONNEMENT A LA REVUE "PICARDIE NATURE"

4 numéros par an ----- **40F**

réglement total _____
(adhésion + abonnement)

Réglement à l'ordre de PICARDIE NATURE BP 835 - 80008 Amiens Cédex 1

Sur simple demande un reçu pour déduction fiscale vous sera envoyé :

Cochez les cases correspondant à vos choix



articles en vente

bon de commande

Publications

- Picardie-Nature, anciens numéros 10 frs _____
- Connaître et protéger l'oiseau 20 frs _____
- Guide des oiseaux de la Baie de Somme 50 frs _____
- Protéger l'oiseau en protégeant son milieu naturel 5 frs _____

Affiches et posters

- "Saint-Valery accueille les phoques de la Baie de Somme" (couleurs, 40x60 cm) 5 frs _____
- "Protégeons le littoral picard" (couleurs, 60x80 cm) 20 frs _____
- "La faune en Picardie" (couleurs, 60x80 cm) 20 frs _____
- "La flore en Picardie" (couleurs, 60x80 cm) 20 frs _____

Cartes postales

indiquer le nombre désiré SVP.

photographies en couleurs, prix à l'unité : 5 frs

- Râle des genêts ... Coucou ... Varneau huppé ... Hibou des marais...
- papillon Vulcain ... Cane Colvert ... Chouette Chevêche ... Grand Cormoran ...
- Chouette Effraie ... Canard Plongeur ... Fulmar ... Cormoran huppé ...

série "Picardie au naturel", photographies en couleurs, prix à l'unité : 5 frs

- Phoque Veau-Marin ... Héron cendré ... Cerf élaphe ... Grèbe huppé ...
- papillon Le Gazé ... Anémone ... Coquelicot ... Digitale pourpre ...

- Phoque Veau-Marin en Baie de Somme (avec mention "La Picardie") 5 frs ... _____
- carte-correspondance (photo en couleur d'oiseaux, 11,5x16cm) + enveloppe 8 frs ... _____

Articles du centre de soins pour mammifères marins de Pieterburen (Pays-Bas)

- poster "35 espèces de mammifères marins" (couleurs, 50x70) 40 frs _____
- tee-shirt (taille XL, avec logo Pieterburen-phoque dans une bouée) 100 frs _____
- stylo 10 frs _____
- badge 10 frs _____

Autres articles en vente

- dessins d'oiseaux sous-verre (en couleurs, 18x24 cm) 30 frs _____
- pin's Picardie-Nature 20 frs _____
- pin's UNCS (Union Nationale des Centres de Soins) 20 frs _____
- autocollant WWF (Fond Mondial pour la Nature) 6 frs _____

TOTAL

Tous ces articles sont disponibles directement
au siège de Picardie-Nature :
14 place Vogel à Amiens (ouvert du lundi au vendredi de 8h à 18h)

Vous pouvez également les commander en nous renvoyant
ce bon dûment rempli à :
Picardie-Nature, BP 835, 14 place Vogel, 80 008 Amiens Cédex 1
ou en téléphonant au 22 97 97 87

Frais de port
en supplément

✳

Paiement
à réception
de notre facture